

Guide des équipements, salles et lieux extérieurs pouvant accueillir des manifestations sur le territoire Ardèche des Sources et Volcans

Communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans

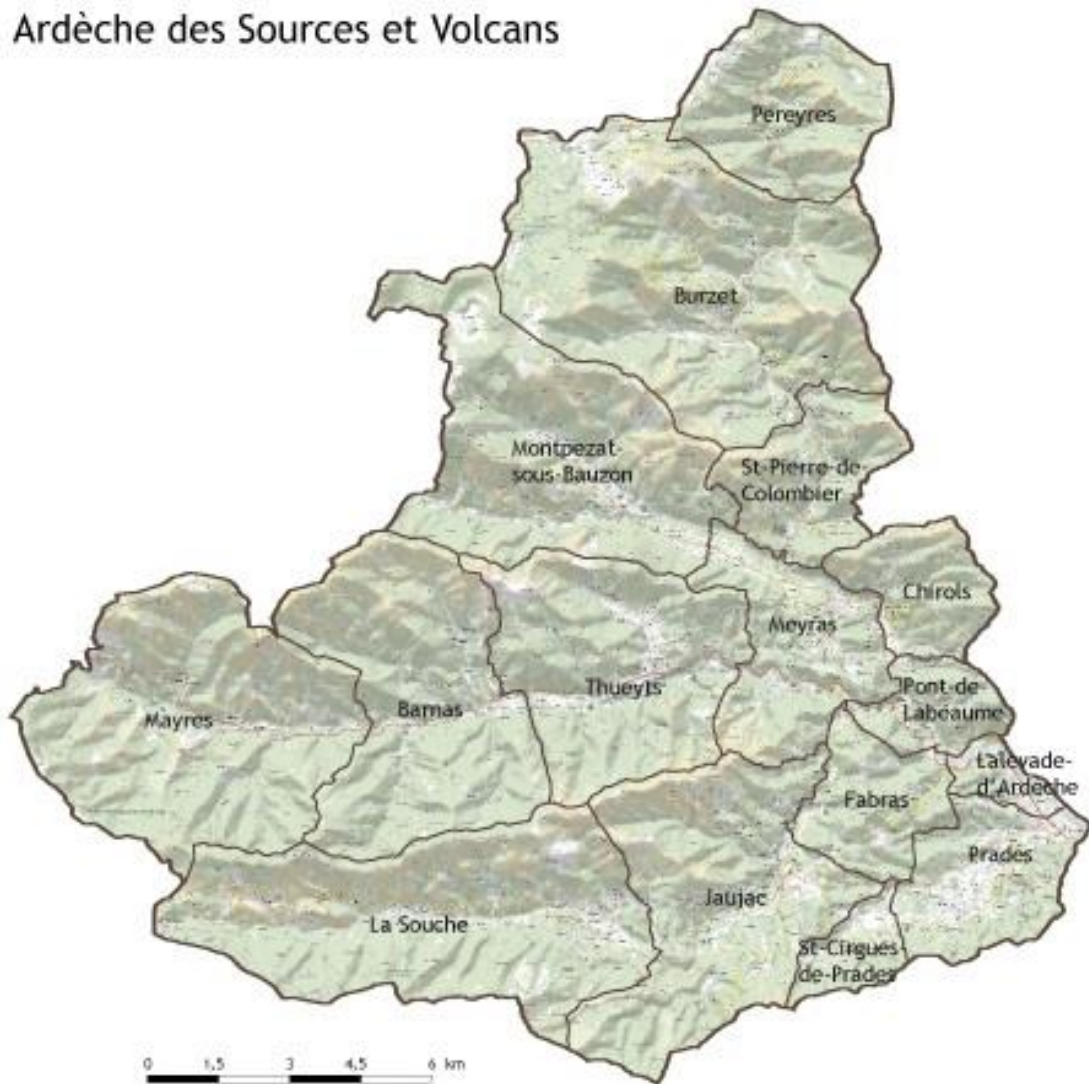


TABLE DES MATIERES

BARNAS	3
BURZET	5
CHIROLS	9
FABRAS	19
JAUJAC	23
LALEVADE-D'ARDECHE	38
MAYRES	43
MEYRAS	50
MONTPEZAT-SOUS-BAUZON	59
PEREYRES	61
PRADES	62
SAINT-CIRGUES-DE-PRADES	64
SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER	65
LA SOUCHE.....	68
THUEYTS	73
Annexe 1 : Règlement d'utilisation salle des fêtes de Chirols	76
Annexe 2 : Règlement d'utilisation salle des fêtes de Prades.....	81

BARNAS

Nom de l'équipement/du lieu	Salle des fêtes
Situation géographique	215 route du Bouix (RN 102) 07330 BARNAS
Accès	Accès PMR Parking public à proximité
Type/Catégorie d'ERP	Type L – catégorie 4
Caractéristiques de la salle	Largeur : 6,20 m Longueur : 15,80 m Sol : Carrelage Capacité d'accueil : 80 personnes assises / 60 personnes à table Sources de lumière naturelle : Fenêtres et portes-fenêtres occultables Chauffage Pas de réseau téléphone/internet
Caractéristique de la scène	- Pas de scène - 6 praticables 2 m X 1 m, mobiles, modulables, hauteur réglable avec escalier d'accès mobile
Courants forts	Armoire dans le hall d'entrée
Equipements son	- Sono portable 2x150 W avec pieds supports - Micro HF avec pied de micro
Système de projection	- Ecran de projection sur pieds, démontable Surface de projection : 3,65 m X 2,75 m - Vidéoprojecteur OPTOMA UHD35
Matériel disponible	20 tables 80 chaises
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	- Bar dans la salle, avec évier et réfrigérateur - Cuisine attenante avec passe-plats, évier, pas d'équipement de cuisson, chauffe-plats, réfrigérateur, vaisselle, lave-vaisselle
Règles, système de sécurité	- Matériel sensible (sono, vidéoprojecteur) mis à disposition après une initiation à la manipulation - Système de sécurité avec alarme

<p>Tarifs, conditions de mise à disposition</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La salle est accordée à titre gracieux aux associations à but non lucratif de la commune, sous réserve du dépôt d'un chèque de caution de 400€. Une attestation d'assurance devra être jointe à la demande. Si la salle nécessite un entretien après la location, le nettoyage est facturé 50 € (70 € avec l'espace cuisine). • Locations à titre privé : La salle est accordée sous réserve que soient déposés en Mairie le chèque de règlement (à l'ordre de Trésor public) et une attestation d'assurance. Tarifs : <ul style="list-style-type: none"> - 120 € pour les résidents et propriétaires d'habitations dans la commune (170 € avec espace cuisine) - 220 € pour les non-résidents, non propriétaires et associations extérieures à la commune (270 € avec espace cuisine) - pour la caution (salle ou mobilier) : 400 € ; la somme sera restituée après état de lieux si la salle est libérée propre et en bon état. - Nettoyage : 50 € (70 € si location avec espace cuisine) Tarifs prestations diverses : Mobilier – tables en bois, bancs et chaises : 25 €, vaisselle à utiliser sur place : 20€.
<p>Contact</p>	<p> MAIRIE DE BARNAS 1 place Saint-Théophrède Tel : 04-75-36-40-12 Courriel : mairie@barnas.fr Formulaire location et photos : https://www.barnas.fr/locations_salles_communes_126.htm </p>

BURZET

Nom de l'équipement/du lieu	Salle des fêtes
Situation géographique	Rue de l'église, 07450 Burzet
Accès	Accès PMR Parking dans le village
Caractéristiques de la salle	Largeur : 7 m Longueur : 11 m Hauteur : 3m Sol : carrelage Capacité d'accueil : 80 places debout / de 30 à 60 places assises selon l'agencement Sources de lumière naturelle : nombreuses fenêtres Chauffage par convecteurs électriques Pas de réseau téléphone/internet
Caractéristique de la scène	Pas de scène mais ajout d'une estrade possible sur demande
Caractéristiques des loges/vestiaires	Pas de loge mais des espaces clos à l'étage
Matériel	A la demande
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	Chalet bar Matériel à la demande
Tarifs, conditions de mise à disposition	Lien sur le site de la mairie https://burzet.fr/decouvrir-bouger/culture-et-loisirs/infrastructures-municipales/la-salle-des-fetes-de-burzet
Contact	Mairie de Burzet : contact@burzet.fr 04-75-94-43-91



BURZET

Nom de l'équipement/du lieu	Parc - espace public extérieur
Situation géographique	Grand rue, 07450 Burzet
Accès	Accès PMR Parking dans le village
Caractéristiques	3 400m ² Ombragé Pas d'internet Branchements électriques possibles
Caractéristique de la scène	Pas de scène mais ajout d'une estrade possible sur demande
Matériel disponible	A la demande
Sanitaires	WC public
Bar/cuisine	Chalet bar Matériel à la demande
Contact	Mairie de Burzet : contact@burzet.fr 04-75-94-43-91

BURZET

Nom de l'équipement/du lieu	Médiathèque
Situation géographique	Place du souvenir français, 07450 Burzet
Accès	Accès PMR Parking dans le village
Caractéristiques de la salle	Largeur : 6,5m Longueur : 15m Hauteur sous plafond : 3m Sol : carrelage Capacité d'accueil : 30 à 40 personnes assises Sources de lumière naturelle : fenêtres Chauffage collectif du village Téléphone / Ordinateurs / Internet
Système de projection	Vidéoprojecteur
Matériel disponible	A la demande
Sanitaires	Oui
Contact	Mairie de Burzet : contact@burzet.fr 04-75-94-43-91

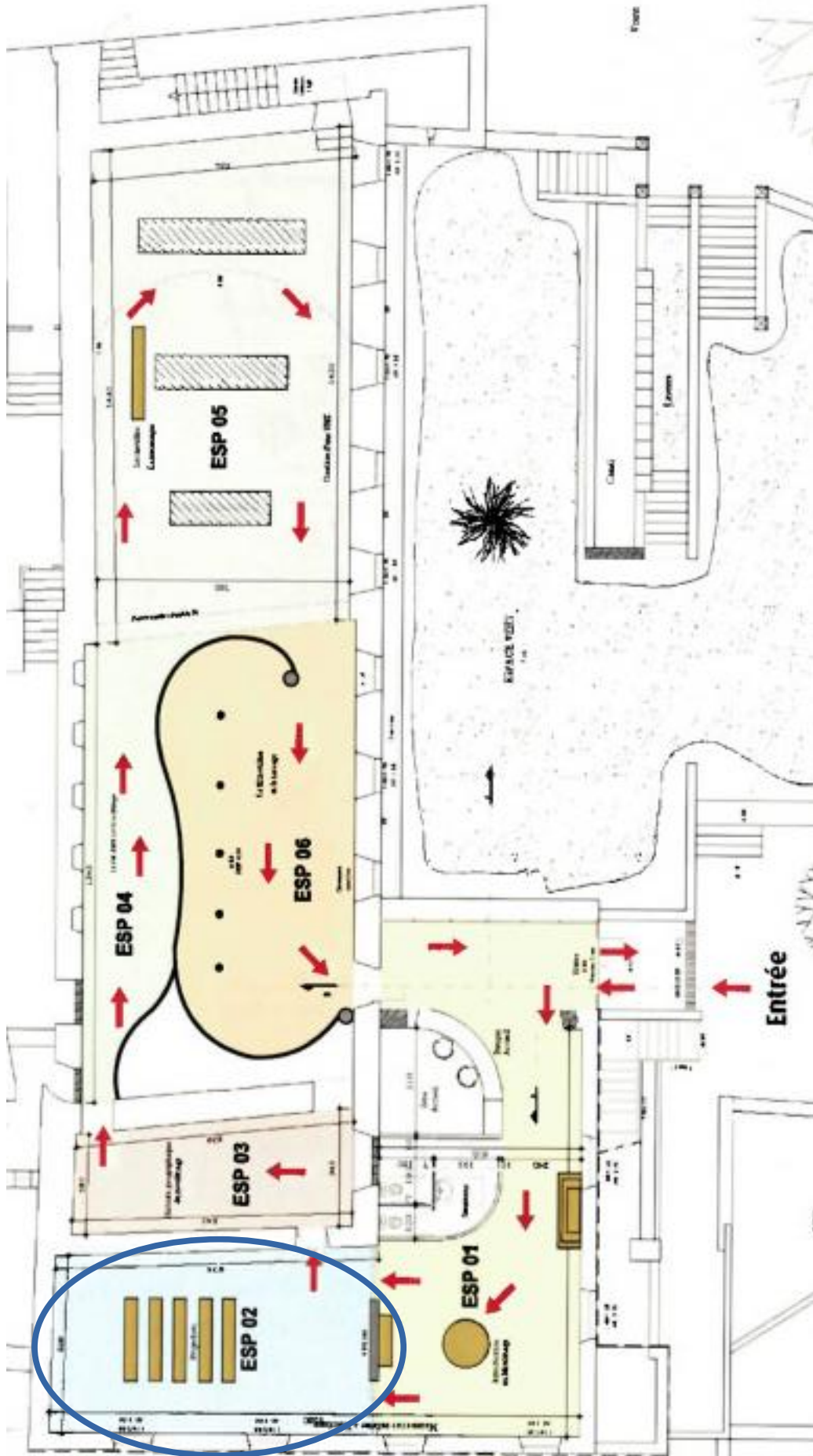
CHIROLS

Nom de l'équipement/du lieu	Bibliothèque municipale
Situation géographique	Préau de l'ancienne école communale – sous l'église de Chirols – 07380 CHIROLS
Accès	Accessible de plain-pied, parking PMR de la mairie à 50m
Type/Catégorie d'ERP	ERP de 5ème catégorie, type S
Caractéristiques de la salle	Largeur : 3m Longueur : 10m Hauteur sous plafond : 2,50m Sol : carrelage Capacité d'accueil : 20 places assises Sources de lumière naturelle : 2 fenêtres, 1 porte vitrée Chauffage électrique Connexion Internet filaire
Courants forts	Tableau électrique à côté du bureau d'accueil Puissance 5 kWh
Système de projection	Mur blanc utilisé pour des projections de films Prêt d'un vidéoprojecteur possible sur demande à la mairie
Matériel disponible	5 chaises 2 tables 1 tapis pour les activités au sol à proximité des livres pour enfants Possibilité d'avoir plus de chaises et de tables sur demande dans les limites d'espace et d'accès de la salle
Sanitaires	Toilettes sur demande dans le bâtiment voisin de l'ancienne école (20 m de la bibliothèque)
Contact	Mairie de Chirols : 04.75.94.40.11 mairie@chirols.fr



CHIROLS

Nom de l'équipement/du lieu	Ecomusée du Moulinage - Salle de projection
Situation géographique	Parc du Moulinage (à gauche juste après le pont) Pont-de-Veyrières 07380 CHIROLS
Accès	Accessible de plain-pied, parking PMR à 20m, parking à 100m
Type/Catégorie d'ERP	ERP de 5ème catégorie, type Y
Caractéristiques de la salle :	Largeur : 5,20m Longueur : 9,75m Hauteur sous plafond : 4,50m Sol : béton Capacité d'accueil : 30 places assises Sources de lumière naturelle : 2 fenêtres en hauteur Chauffage électrique Connexion internet wifi ou filaire sur place
Courants forts	Tableau électrique : grande armoire située derrière la réception Puissance 40kwh
Equipements son	Oui
Système de projection	Ecran de projection avec petite estrade Vidéoprojecteur sur place
Matériel disponible	30 chaises 2 tables
Sanitaires	Oui
Contact	Mairie de Chirols : 04-75-94-40-11 mairie@chirols.fr



CHIROLS

Nom de l'équipement/du lieu	Parc du Moulinage
Situation géographique	Parc du Moulinage (à gauche juste après le pont) Pont-de-Veyrières 07380 CHIROLS
Accès	Accessible de plain-pied, parking PMR sur place
Caractéristiques	Longueur : 100,00m Largeur : 25,00m Sol herbeux Espace théâtre sol maçonné Jauge à définir suivant activité sollicitée Possibilité de connexion internet wifi sur place
Caractéristique de la scène	Scène : quart de rond rayon de 7,00m Espace spectateur 10m x20m (sol herbeux) Pas d'accroche Pas d'élément de scène
Courants forts	Point de raccordement électrique sur demande
Matériel disponible	Tables et chaises disponibles sur demande
Sanitaires	Toilettes PMR avec accès dans l'enceinte du parc
Contact	Mairie de Chirols : 04-75-94-40-11 mairie@chirols.fr



CHIROLS

Nom de l'équipement/du lieu	Salle Polyvalente
Situation géographique	Bourg de Chirols – 30 Route de la Treille – 07380 Chirols
Accès	Pas d'accès PMR, parking de la route de la treille à 50m, parking de la mairie à 200m
Type/Catégorie d'ERP	ERP de 5ème catégorie, type L
Caractéristiques de la salle	Largeur : 8m Longueur : 12m Hauteur sous plafond : 3,20m Sol : carrelage Capacité d'accueil : 80 places assises Sources de lumière naturelle : 3 fenêtres Chauffage électrique Connexion Wi-Fi possible sur demande spécifique
Courants forts	Tableau électrique situé derrière le bar Puissance 40kWh
Système de projection	Ecran déroulable sur crochets fixés au mur ou mur blanc Prêt d'un vidéoprojecteur possible sur demande
Matériel disponible	10 tables pliantes / 80 chaises
Sanitaires	2 toilettes dont 1 accès PMR
Bar/cuisine	Bar/Cuisine comprenant : 1 frigo 1 piano avec 4 plaques et 1 four électrique 1 évier double
Règles, système de sécurité	Règlement d'utilisation de la salle (voir annexe 1)
Tarifs, conditions de mise à disposition	Associations de la commune : 1 mise à disposition gratuite (sans rétrocession possible entre elles) Particuliers résidant à Chirols : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un jour de la semaine : 100 € ○ Le week-end : 150 € Association et particuliers extérieurs à la commune : <ul style="list-style-type: none"> ○ Un jour de la semaine : 150 € ○ Le week-end : 250 € Caution : 400 € pour la salle et 80 € pour le ménage.
Contact	Mairie de Chirols : 04-75-94-40-11 mairie@chirols.fr



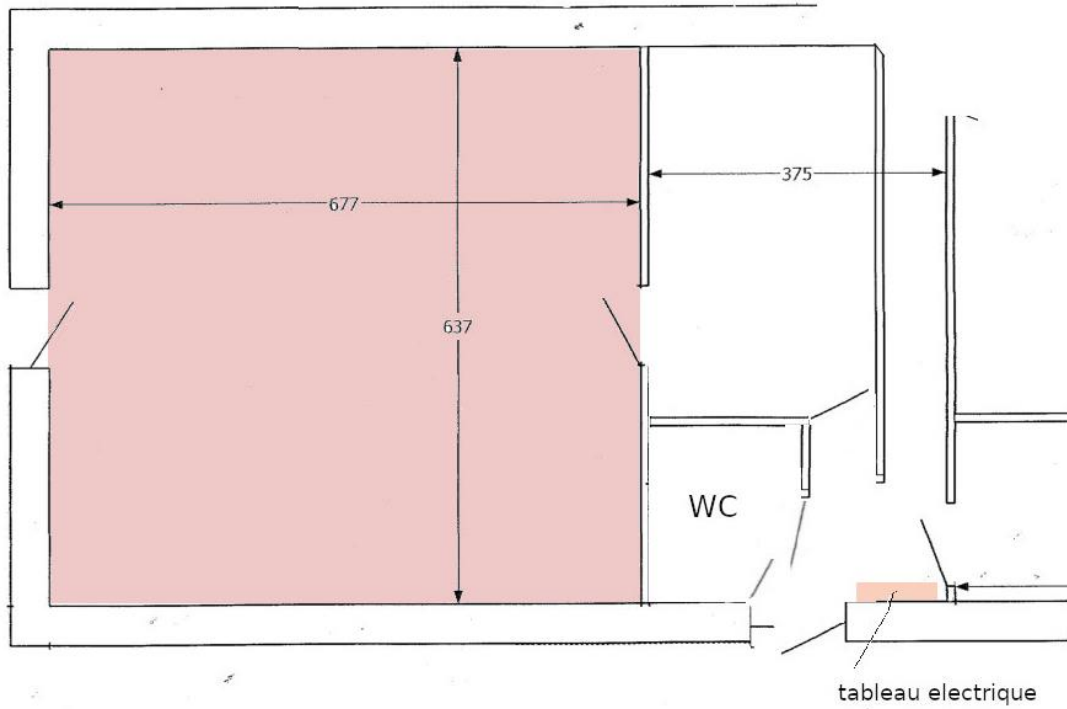
CHIROLS

Nom de l'équipement/du lieu	Salle des associations
Situation géographique	Bâtiment de l'ancienne école communale – sous l'église de Chirols – 07380 CHIROLS
Accès	Accessible de plain-pied, parking PMR à 20m, autre parking à 50m
Type/Catégorie d'ERP	ERP de 5ème catégorie, type L
Caractéristiques de la salle	Largeur : 6,37m Longueur : 6,77m Hauteur sous plafond : 2,50m Sol : linoleum Capacité d'accueil : 30 places assises Sources de lumière naturelle : 2 fenêtres Chauffage électrique Pas de connexion internet wifi ou filaire sur place
Courants forts	Tableau électrique situé dans un couloir accessible par l'extérieur Puissance 40kWh
Système de projection	Mur blanc
Matériel disponible	6 tables / 24 chaises
Sanitaires	Toilettes sur demande dans le bâtiment en passant par l'extérieur (15 m de la salle des associations)
Contact	Mairie de Chirols : 04-75-94-40-11 mairie@chirols.fr





Plan de la Salle des Associations

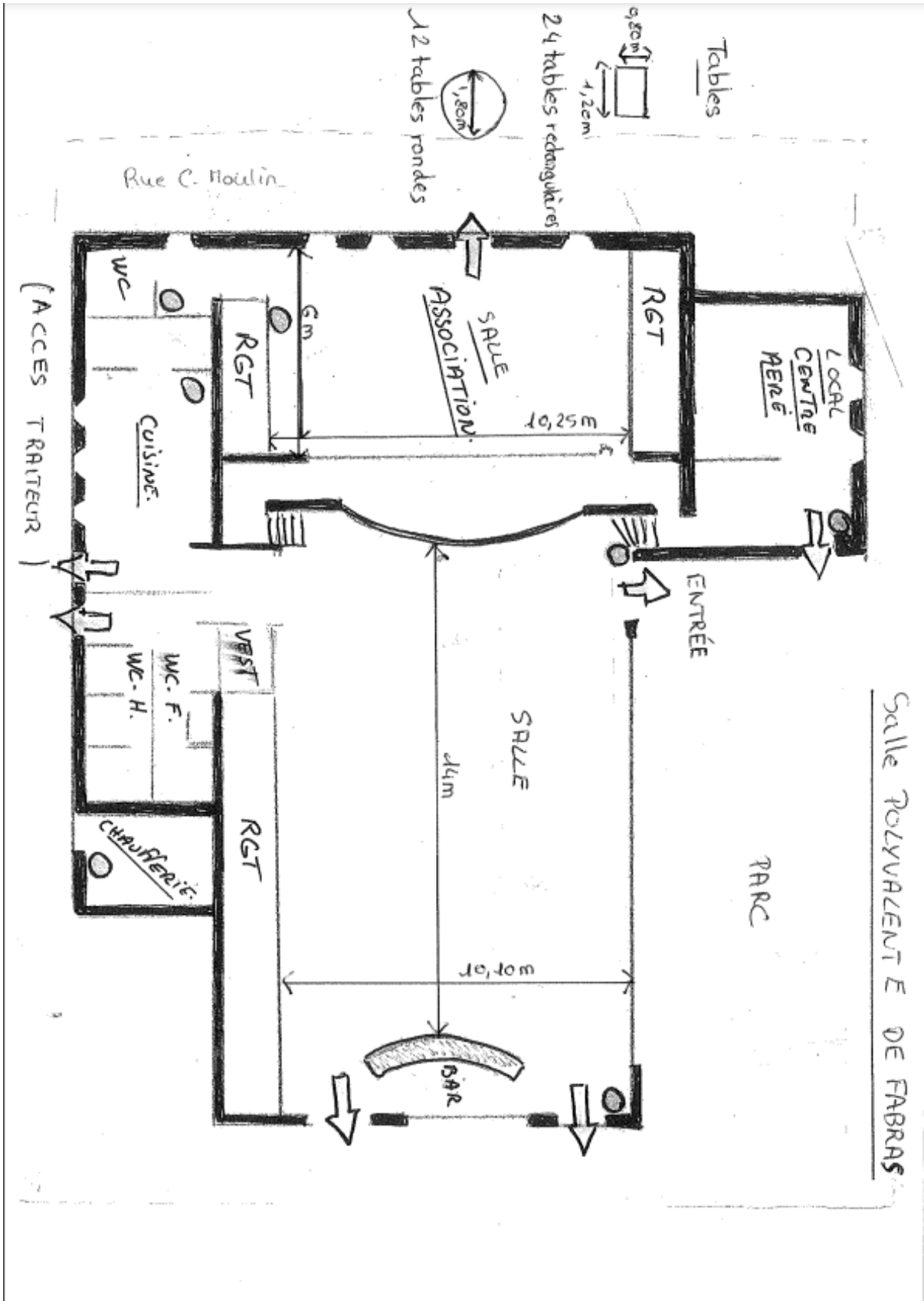


FABRAS

Nom de l'équipement/du lieu	Salle des fêtes
Situation géographique	1 place des cerisiers 07380 FABRAS
Accès	Accès PMR, parking de 45-50 places 1 place de parking PMR côté cuisine
Type/Catégorie d'ERP	Type L,R – catégorie 4
Caractéristiques de la salle	Largeur : 10 m Longueur : 15 m Hauteur sous plafond : minimum 5 m Sol : carrelage Capacité d'accueil : 175 places assises / 237 places debout Sources de lumière naturelle : fenêtres et baies de 10 m de long Chauffage / climatisation Pas de réseau téléphone/internet
Caractéristique de la scène	Grande scène de 50 m ² Largeur : 8,5m Profondeur : 6m Hauteur sous plafond : 3,5m Hauteur : 1,15m
Courants forts	Armoires situées sur l'estrade et dans la petite salle attenante Puissance 24 kWh
Equipements lumière	Luminaires au plafond
Matériel disponible	25 tables de 4 personnes 12 tables rondes de 6-8 personnes 180 chaises
Sanitaires	Oui 2 urinoirs, 1wc adultes et 1 enfant + 2 lavabos côté hommes 1 wc adultes + 1wc adultes et 3 wc enfants + 2 lavabos côté femmes
Bar/cuisine	Bar de 5m de long avec point d'eau, machine à glaçon. Cuisine avec frigo, lave-vaisselle, congélateur, four-gazinière, 2 petites cafetières- desserte-plan de travail et table centrale inox- armoire froid professionnelle.

Règles, système de sécurité	Accès avec alarme
Tarifs, conditions de mise à disposition	<p>Associations de la commune : gratuit ou 80 € si manifestations à but lucratif</p> <p>Associations intercommunales : 100 €</p> <p>Particuliers résidant à Fabras / associations extérieures :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Location grande salle 1 jour : 250 € ○ Location grande salle 2 jours : 420 € ○ Location petite salle : 130 € <p>Particuliers extérieurs à la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Location grande salle 1 jour : 350 € ○ Location grande salle 2 jours : 540 € ○ Location petite salle : 170 € <p>Caution : 1 000 € pour la salle et 100 € pour le ménage.</p>
Contact	<p>Mairie : 0475941076 / fabras@orange.fr</p> <p>fabras.com</p>





JAUJAC

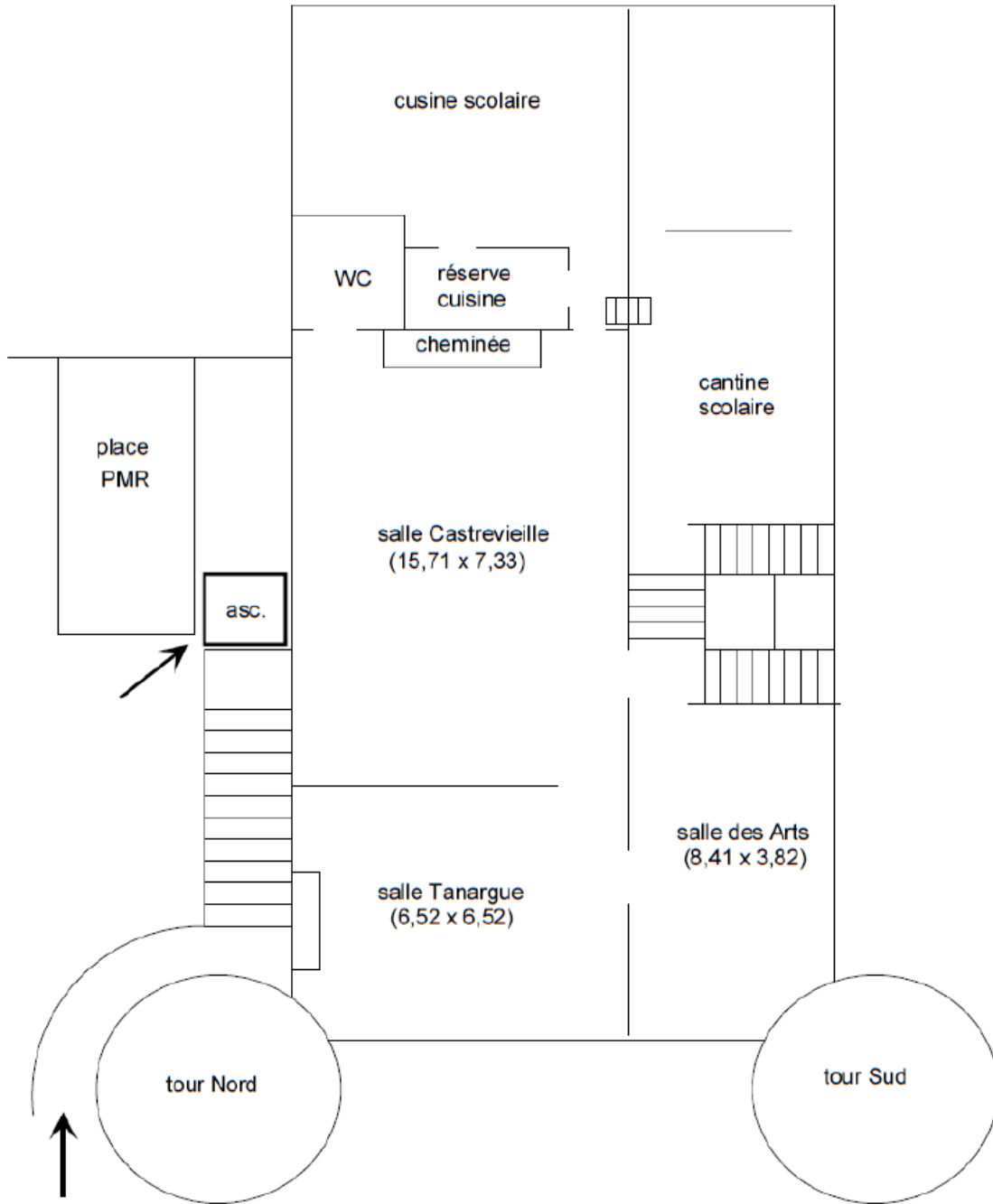
Nom de l'équipement/du lieu	Bibliothèque
Situation géographique	1 place de l'église, 07380 Jaujac
Accès	Accès PMR Parking à proximité
Caractéristiques de la salle	Largeur : 5m Longueur : 10m Hauteur sous plafond : 2,50m Sol : carrelage Sources de lumière naturelle : fenêtres Chauffage Accès au réseau téléphonique / internet
Matériel disponible	2 tables, 6 chaises
Sanitaires	Oui
Contact	mairie@jaujac.fr 04-75-93-22-28



JAUJAC

Nom de l'équipement/du lieu	Château de Castrevieille
Situation géographique	105 chemin de Castrevieille, 07380 Jaujac
Accès	Accès PMR, Parking de 20-25 places
Type/Catégorie d'ERP	Salle des fêtes
Caractéristiques de la salle	Largeur : 7,30 m Longueur : 15 m Hauteur sous plafond : 3,50m Sol : Carrelage Capacité d'accueil : 80 places assises / 102 places debout / 2 places PMR Sources de lumière naturelle : 4 fenêtres Chauffage, climatisation Pas d'accès au réseau téléphonique / internet
Caractéristique de la scène	Pas de scène fixe Scène modulable : <ul style="list-style-type: none"> - Hauteur : 20 à 80 cm - Dimensions : 3m x 4m - Pas de rideau, tapis
Courants forts	230 volts, 32 A
Equipements lumière	Luminaire plafond et applique murale
Equipements son	Sono
Système de projection	Mur blanc
Matériel disponible	20 tables, 80 chaises
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	Ni bar ni cuisine, Frigo et congélateur à disposition
Tarifs, conditions de mise à disposition	Particuliers : <ul style="list-style-type: none"> - Location WE : 170€ + forfait charges (15€ ou 30€ suivant la période) - Location journée en semaine : 80€ + forfait charges Association de la commune : <ul style="list-style-type: none"> - Location WE : 90€ + forfait charge - Location journée en semaine : 50€ + forfait charges
Contact	mairie@jaujac.fr

Château de Castrevieille

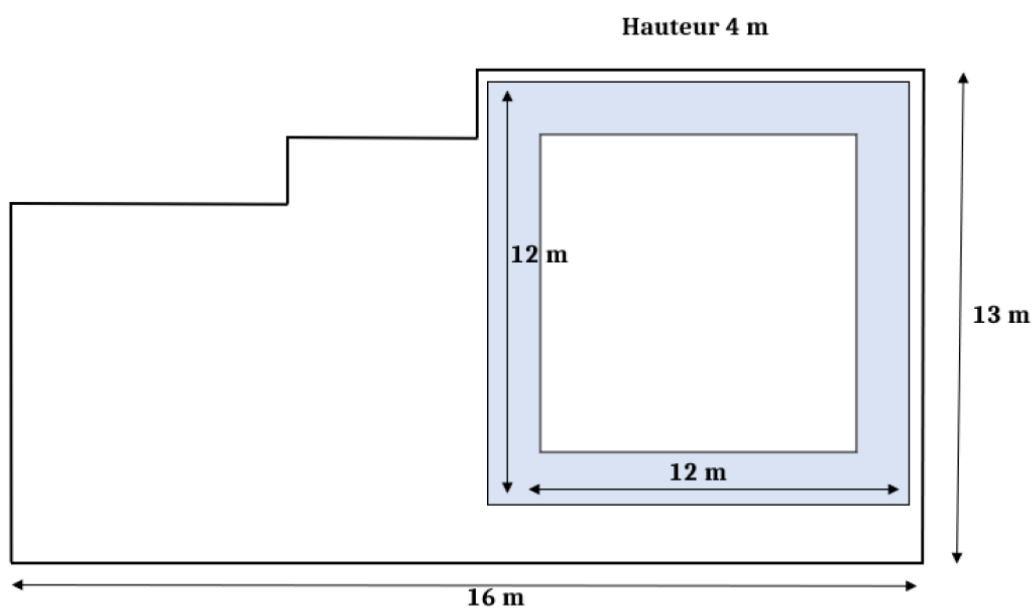






JAUJAC

Nom de l'équipement/du lieu	Dojo - sportissage
Situation géographique	280 rue Dubois Maurin, 07380 Jaujac
Accès	Accès PMR Parking de 30 places
Type/Catégorie d'ERP	Salle de sport (judo)
Caractéristiques de la salle	Largeur : 13 m Longueur : 16 m (tapis de 12 x 12 m) Hauteur sous plafond : 4m Sol : Plancher + tapis Pas de lumière naturelle Chauffage Accès au téléphone
Caractéristiques des loges/vestiaires	Vestiaires communs aux salles du sportissage
Sanitaires	Oui
Tarifs, conditions de mise à disposition	Planning des réservations en septembre pour l'année scolaire. Pour les associations : <ul style="list-style-type: none"> - Location périodique de la salle : 2,50€ / heure - Location ponctuelle : 100 € / la journée
Contact	mairie@jaujac.fr

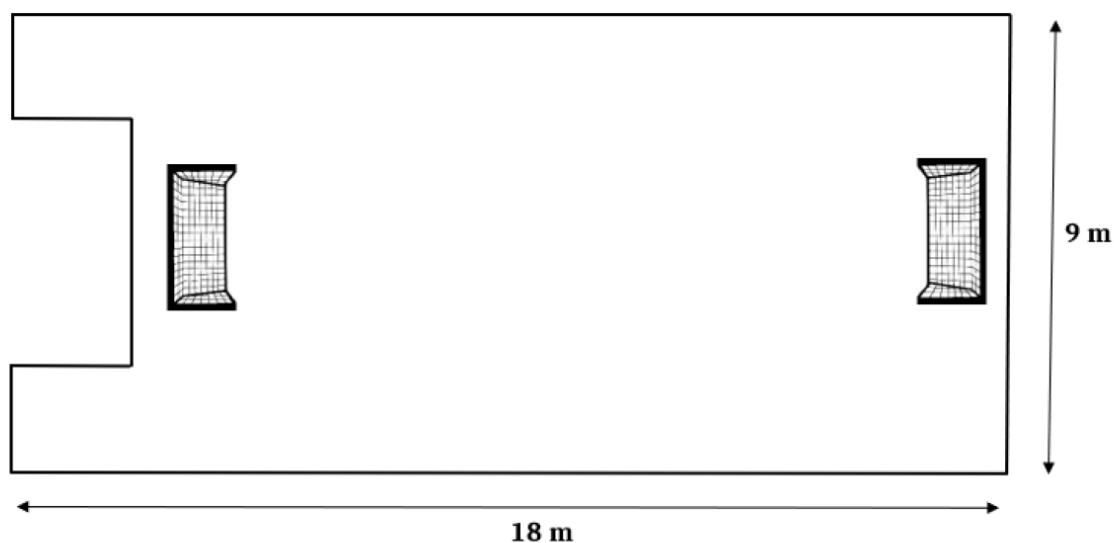




JAUJAC

Nom de l'équipement/du lieu	Salle de hand - sportissage
Situation géographique	280 rue Dubois Maurin, 07380 Jaujac
Accès	Accès PMR Parking de 30 places
Type/Catégorie d'ERP	Salle de sport
Caractéristiques de la salle	Largeur : 18 m Longueur : 9 m Hauteur sous plafond : 4m Sol : revêtement en PC Sources de lumière naturelle : fenêtres Chauffage Accès au réseau téléphone
Caractéristiques des loges/vestiaires	Vestiaires communs aux salles du sportissage
Sanitaires	Oui
Tarifs, conditions de mise à disposition	Planning des réservations en septembre pour l'année scolaire. Pour les associations : <ul style="list-style-type: none"> - Location périodique de la salle : 2,50€ / heure - Location ponctuelle : 100 € / la journée
Contact	mairie@jaujac.fr

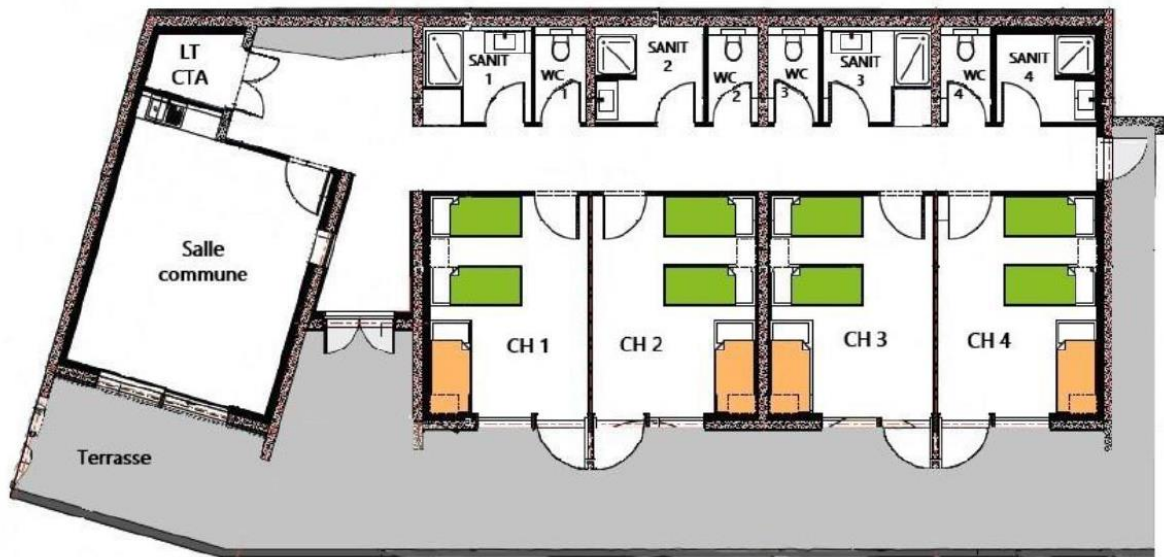
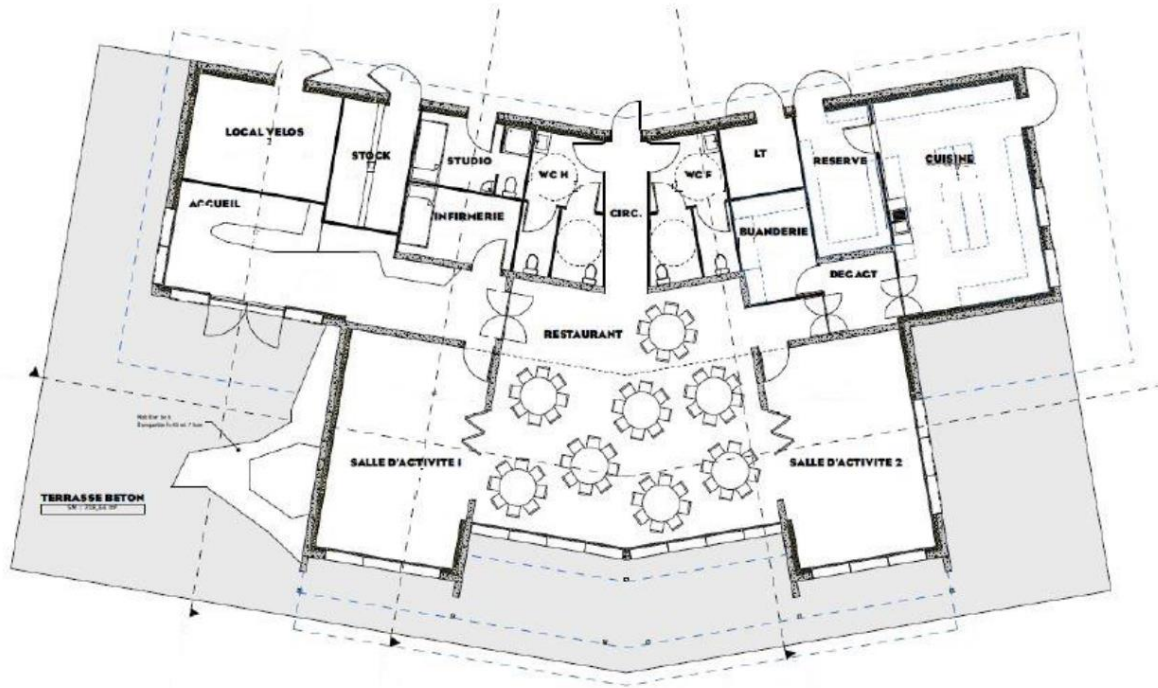
Hauteur 4 m





JAUJAC

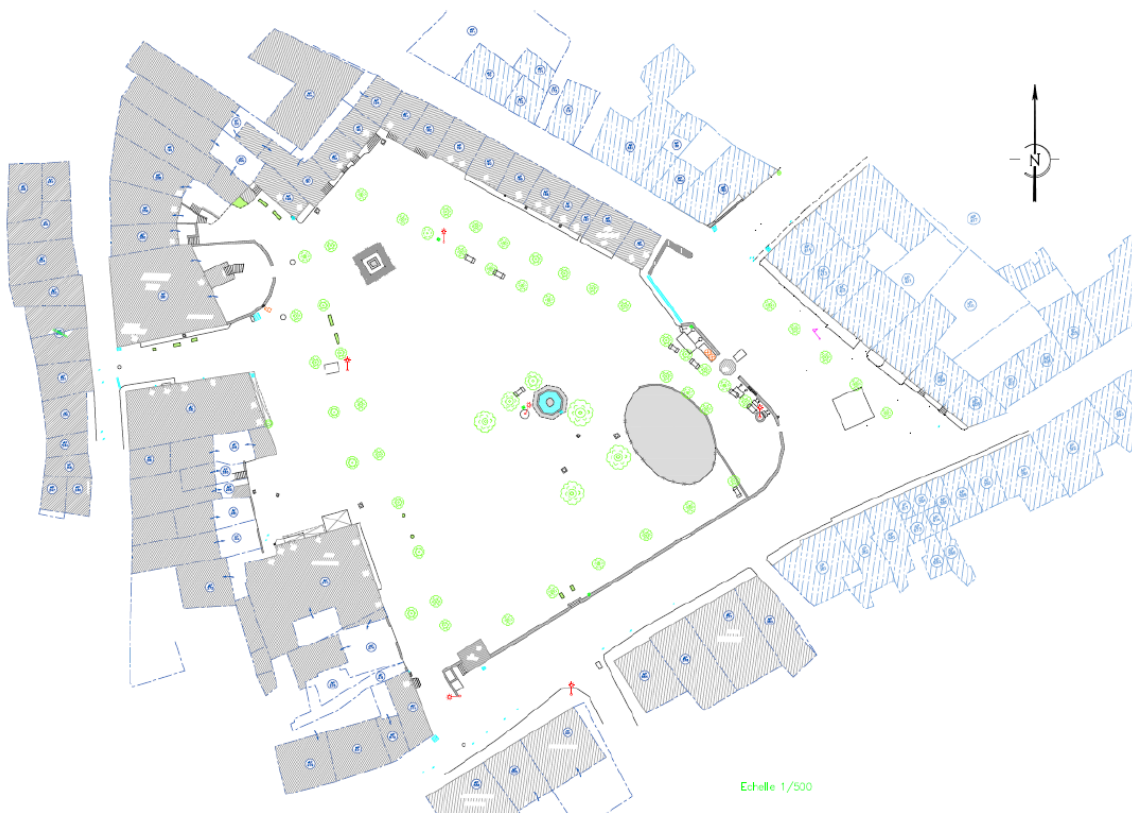
Nom de l'équipement/du lieu	La Bastide
Situation géographique	670 route de Largentière, 07380 Jaujac
Accès	Accès PMR Parking de 9 places
Type/Catégorie d'ERP	Type N, L 5 ^{ème} catégorie (public maxi : 140 pers.)
Caractéristiques de la salle	3 salles communicantes : 2 salles de 32m ² et 1 salle de 76m ² Hauteur sous plafond : 2,70 m Sol : carrelage Capacité d'accueil : 100 places assises, 102 places debout, 100 places PMR Sources de lumière naturelle : baies et portes vitrées Chauffage et climatisation Accès aux réseaux téléphone/internet
Courants forts	1 borne « forain » à l'extérieur
Système de projection	Projection sur mur blanc
Matériel disponible	25 tables, 100 chaises
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	Cuisine professionnelle + vaisselle + matériel de cuisine
Tarifs, conditions de mise à disposition	Tarifs selon formules d'hébergement (gestion libre/demi-pension/pension complète) Forfait week-end
Contact	mairie@jaujac.fr





JAUJAC

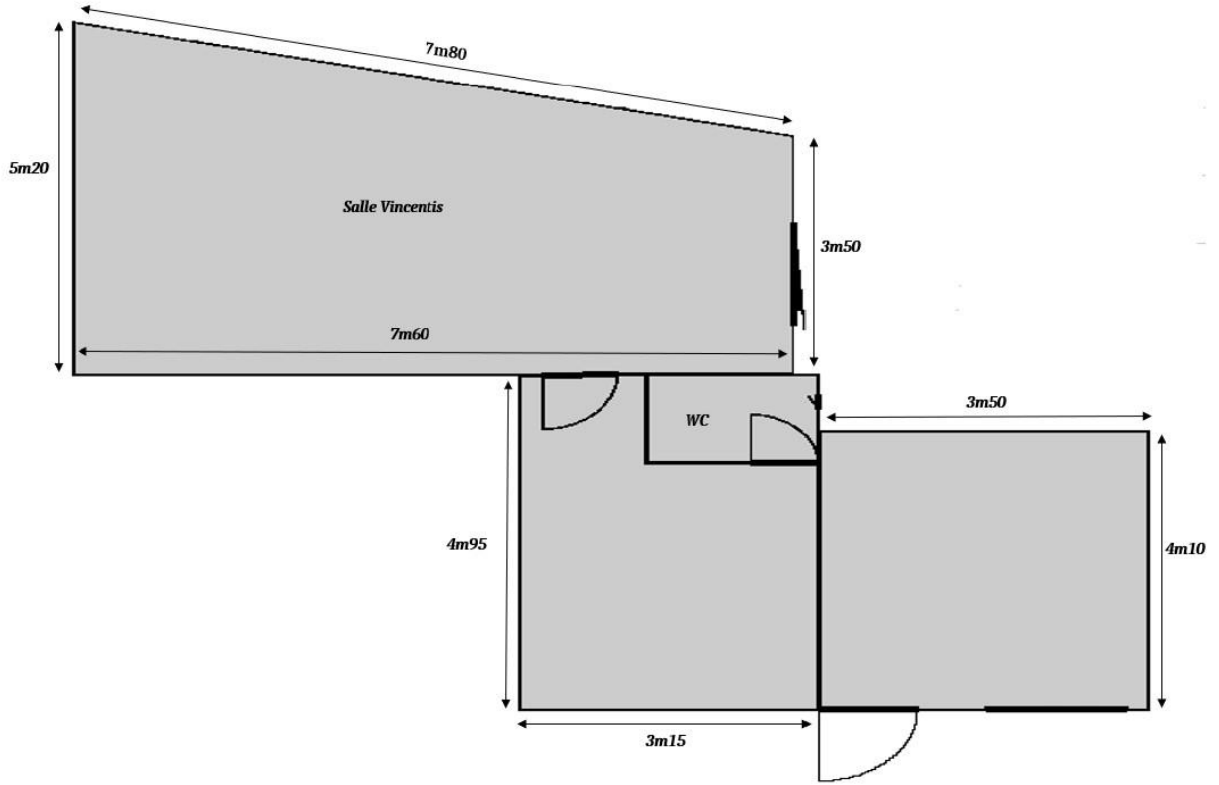
Nom de l'équipement/du lieu	Place du Champ de Mars
Accès	Accès PMR Parking à proximité
Caractéristique de la scène si existante	Espace public extérieur Possibilité d'installer une estrade, mise en place par les agents techniques.
Courants forts	5 bornes « forains »
Matériel disponible	Mise à disposition gratuite pour les associations : 20 tables, 40 bancs
Sanitaires	Oui
Contact	mairie@jaujac.fr





JAUJAC

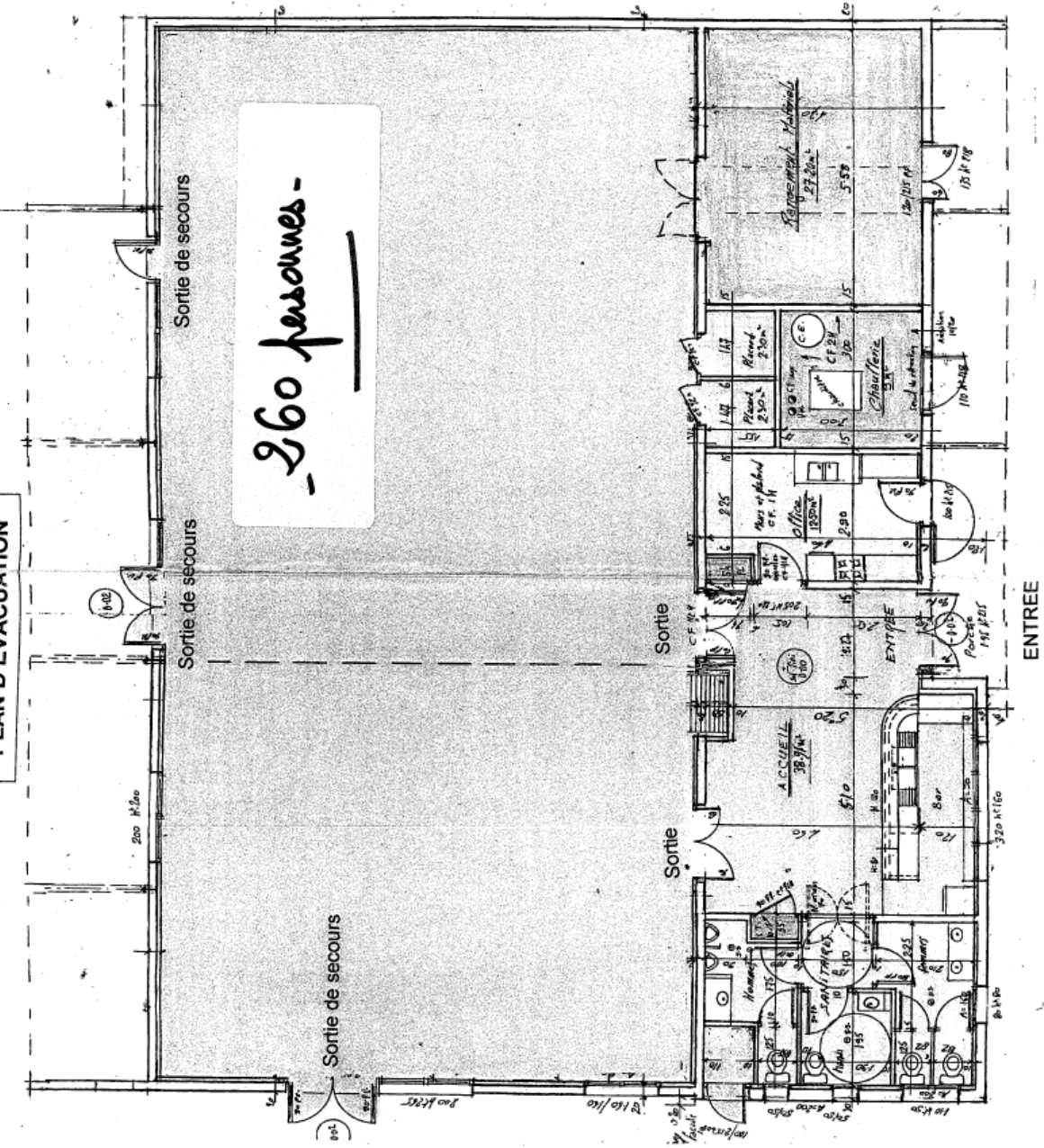
Nom de l'équipement/du lieu	Salle Vincentis
Situation géographique	11 place du Champ de Mars, 07380 Jaujac
Accès	Pas d'accès PMR Pas de parking
Type/Catégorie d'ERP	Salle culturelle – Salle d'exposition
Caractéristiques de la salle	Largeur : 3,5 m et 5,2 m Longueur : 7,6 m et 7,8 m Hauteur sous plafond : maximum 2 m (salle voûtée) Sol : carrelage Capacité d'accueil : 15 places assises, 30 places debout, 0 place PMR Source de lumière naturelle : petite fenêtre Chauffage Pas d'accès aux réseaux téléphone/internet
Sanitaires	Oui
Tarifs, conditions de mise à disposition	Mise à disposition gratuite aux associations locales.
Contact	mairie@jaujac.fr



LALEVADE-D'ARDECHE

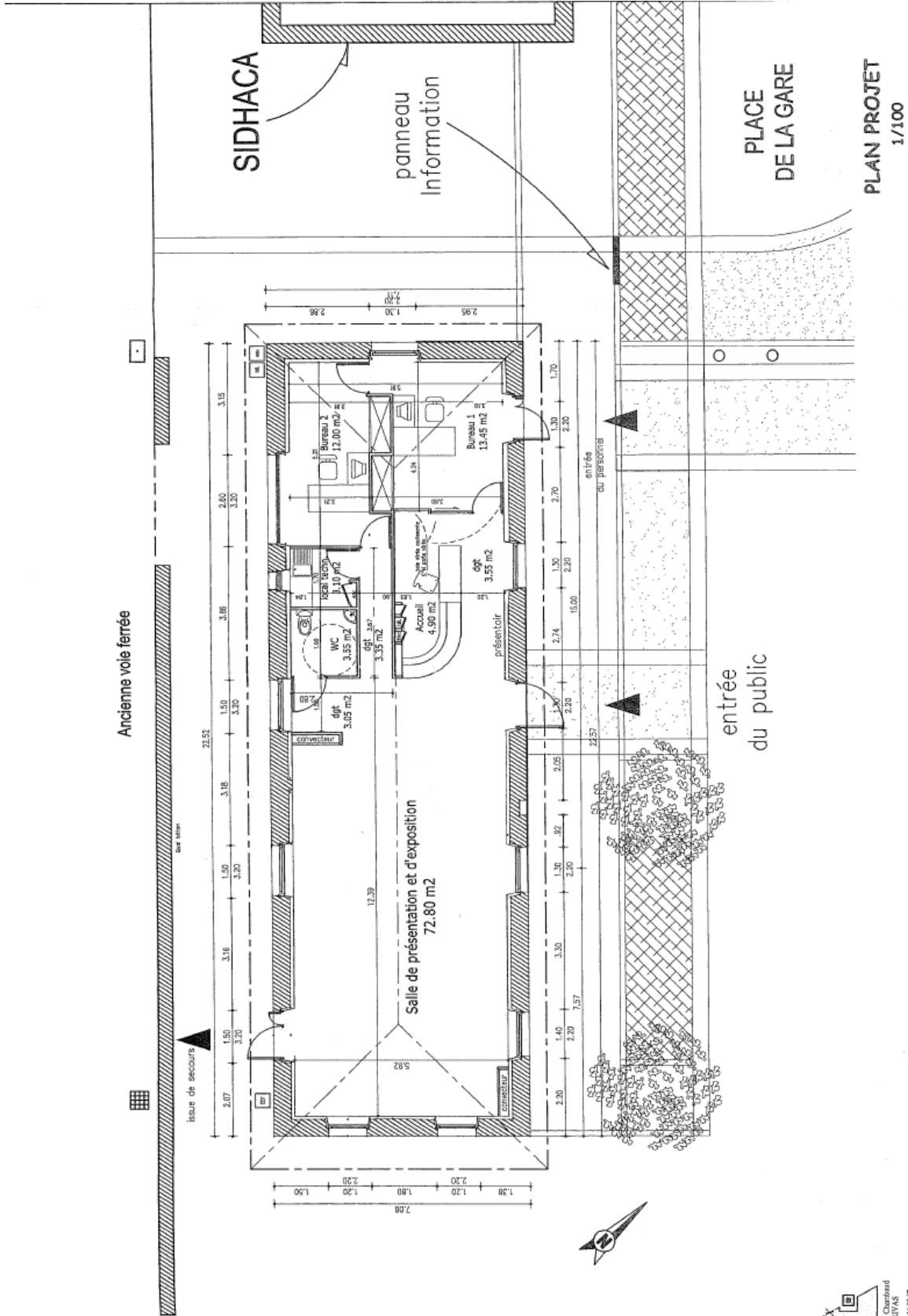
Nom de l'équipement/du lieu	Salle polyvalente
Situation géographique	Rue du Pont des Issoux, 07380 Lalevade-d'Ardèche
Accès	Accès PMR Parking à proximité
Type/Catégorie d'ERP	4 ^{ème} catégorie
Caractéristiques de la salle	Largeur : 12m Longueur : 24m Hauteur sous plafond : 4m30 Sol : carrelage Capacité d'accueil : 260 places debout, 195 places assises, 144 places assises avec tables Sources de lumière naturelle : 4 portes vitrées, 4 fenêtres Chauffage Pas d'accès aux réseaux téléphone/internet
Caractéristique de la scène	Dimensions : 8 x 4m Hauteur : 0,80m
Courants forts	24 RVA TRI 3x40 A
Equipements lumière	Projecteur scène
Equipements son	Equipement sono et micro
Système de projection	Murs blancs
Matériel disponible	164 chaises 38 tables (120x80)
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	Bar (6x7,50m) Frigo Point d'eau
Contact	Mairie : 10 avenue centrale 07380 Lalevade-d'Ardèche 04-75-38-00-51

PLAN D'ÉVACUATION



LALEVADE-D'ARDECHE

Nom de l'équipement/du lieu	Relais thématique
Situation géographique	5 place de la gare, 07380 Lalevade-d'Ardèche
Accès	Accès PMR Parking
Type/Catégorie d'ERP	5 ^{ème} catégorie
Caractéristiques de la salle	Largeur : 6m Longueur : 11m60 Hauteur sous plafond : 3m20 Sol : carrelage Sources de lumière naturelle : 6 fenêtres – 130x170, 2 portes vitrées – 110x270 Chauffage
Courants forts	18 RVA TRI 3x30A
Equipements lumière	Néon
Système de projection	Murs blancs
Matériel disponible	25 chaises 10 tables (140x70)
Sanitaires	Oui
Tarifs, conditions de mise à disposition	Selon disponibilité, 15€ par jour
Contact	Mairie 10 avenue centrale 07380 Lalevade-d'Ardèche 04-75-38-00-51



LALVADE-D'ARDECHE

Nom de l'équipement/du lieu	Salle des associations
Situation géographique	Rue des écoles, 07380 Lalevade-d'Ardèche
Accès	Accès PMR Parking
Type/Catégorie d'ERP	5 ^{ème} catégorie
Caractéristiques de la salle	Largeur : 6m70 Longueur : 13m50 Hauteur sous plafond : 3m10 Sol : carrelage Sources de lumière naturelle : 6 fenêtres – 180x100 Chauffage
Courants forts	15 RVA TRI 3x25A
Equipements lumière	Néons
Système de projection	Murs blancs
Matériel disponible	Tatamis
Sanitaires	Oui

MAYRES

Nom de l'équipement/du lieu	Bibliothèque
Situation géographique	165 route du Puy-en-Velay 07330 Mayres
Accès	Accès PMR Parking
Caractéristiques de la salle	Largeur : 7m Longueur : 10m Hauteur sous plafond : 3,5m Sol : revêtement type linoléum Capacité d'accueil : +/- 20 places Sources de lumière naturelle : fenêtres Chauffage Wifi disponible
Matériel disponible	10 tables +/- 25 chaises
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	Frigo et évier
Règles, système de sécurité	Cf. règlement intérieur (à demander à la mairie)
Contact	Mairie de Mayres : 04-75-87-21-38

MAYRES

Nom de l'équipement/du lieu	Parc Emile Jean
Situation géographique	Mairie de Mayres (07330)
Accès	Accès PMR Parking
Caractéristiques	+/- 3 000m ² Gazon
Sanitaires	Non
Contact	Mairie de Mayres : 04-75-87-21-38





MAYRES

Nom de l'équipement/du lieu	Place du Chambon (07330)
Accès	Accès PMR, Parking
Sanitaires	WC publics
Bar/cuisine	Buvette
Contact	Mairie de Mayres : 04-75-87-21-38

MAYRES

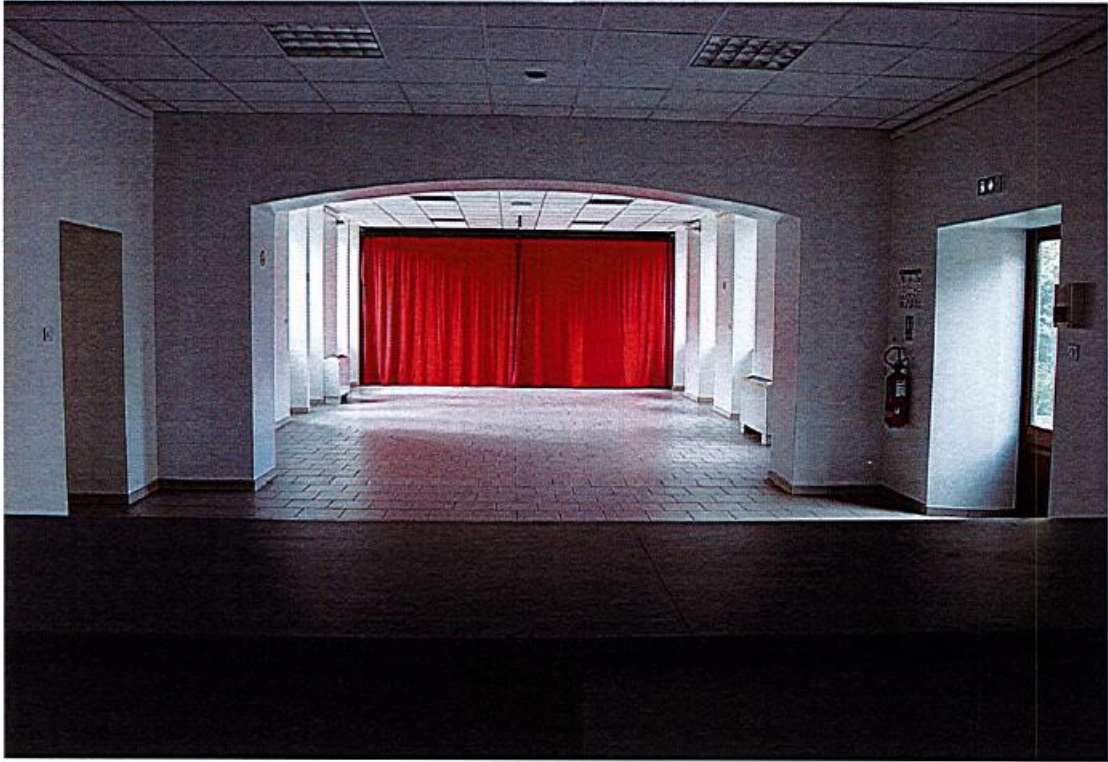
Nom de l'équipement/du lieu	Salle des associations
Situation géographique	165 route du Puy-en-Velay 07330 Mayres
Accès	Accès PMR, Parking
Caractéristiques de la salle	Largeur : 6m Longueur : 10m Hauteur sous plafond : 2,5m Sol : revêtement type linoléum Capacité d'accueil : +/- 20 places Sources de lumière naturelle : fenêtres Chauffage Wifi disponible
Equipements lumière	Leds
Système de projection	Vidéoprojecteur + écran sur trépieds
Matériel disponible	5 tables, 20 chaises
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	Cuisine avec frigo, lavabo, micro-onde, cafetière
Règles, système de sécurité	Cf. règlement intérieur (à demander à la mairie)
Tarifs, conditions de mise à disposition	Gratuit pour les associations mayroises
Contact	Mairie de Mayres : 04-75-87-21-38



MAYRES

Nom de l'équipement/du lieu	Salle des fêtes
Situation géographique	185 route du Puy-en-Velay 07330 Mayres
Accès	Accès PMR, Parking
Caractéristiques de la salle	Largeur : 7m Longueur : 20m Hauteur sous plafond : 3m Sol : carrelage Capacité d'accueil : 99 places assises Sources de lumière naturelle : fenêtres et porte vitrée Chauffage Pas d'accès aux réseaux internet/téléphone
Caractéristique de la scène	Dimension : 3,20m x 0,90m Hauteur : 0 Rideau
Caractéristiques des loges/vestiaires	Porte manteau (+/- 50 cintres)
Equipements lumière	Néons
Matériel disponible	25 tables, 87 chaises
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	Bar et cuisine (micro-onde, lave-vaisselles, four, frigos)
Règles, système de sécurité	Cf. règlement intérieur (à demander à la mairie)
Tarifs, conditions de mise à disposition	170€ + charges
Contact	Mairie de Mayres : 04-75-87-21-38





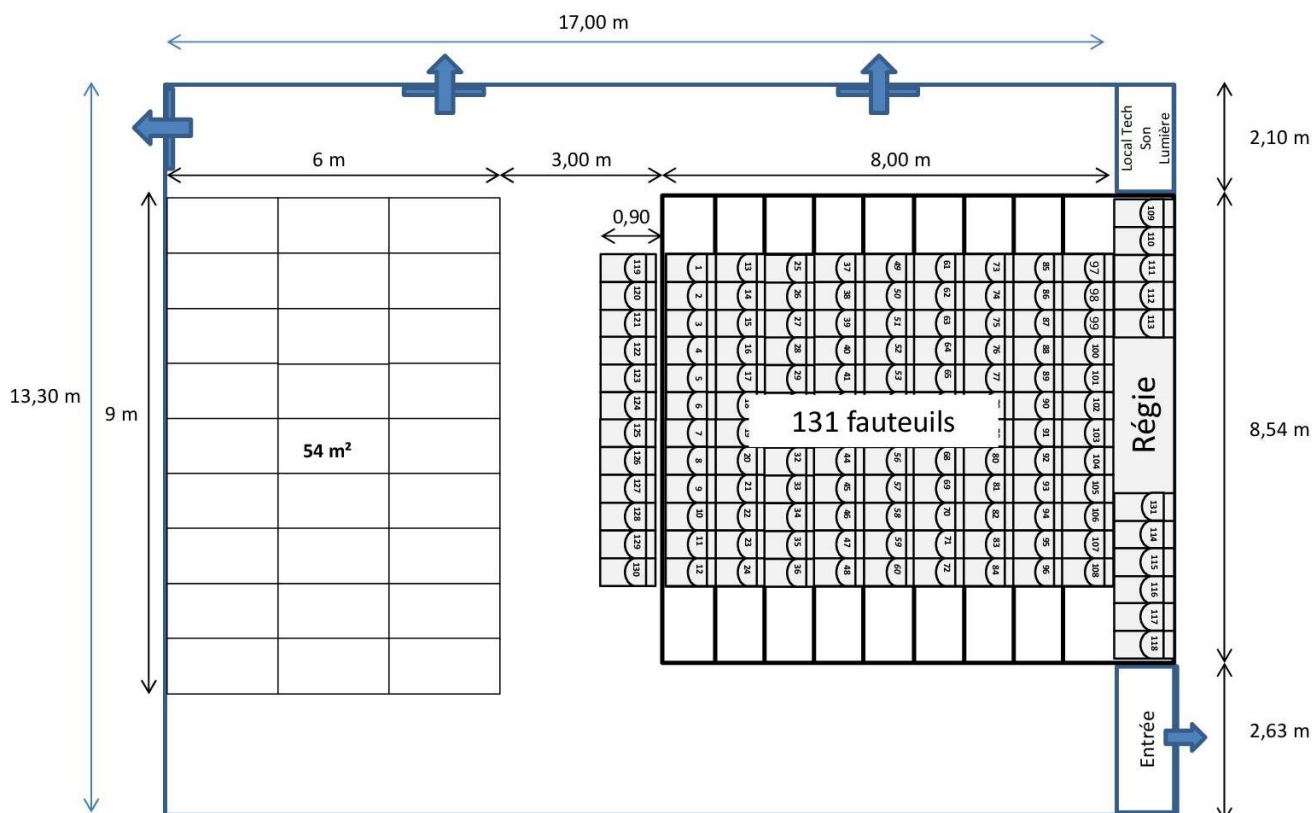
MEYRAS

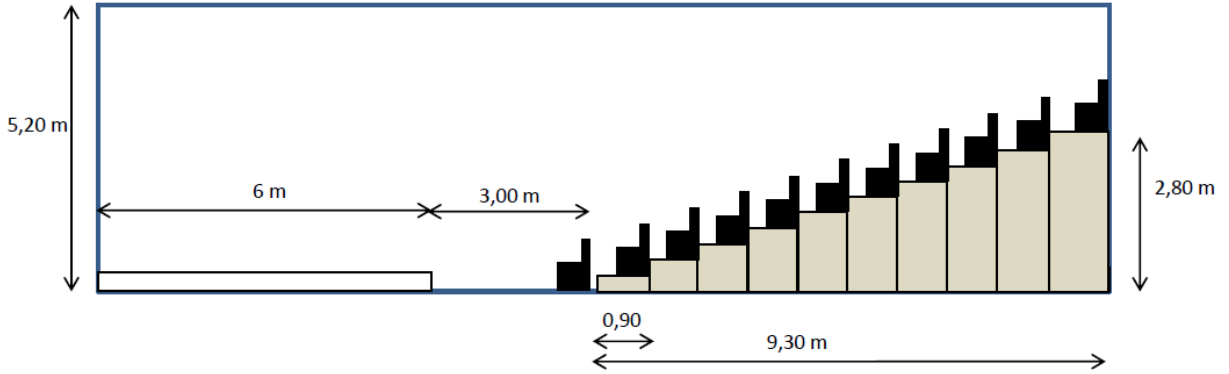
Nom de l'équipement/du lieu	Espace d'animation / salle intergénérationnelle
Situation géographique	7 place du Champ de Mars, 07380 Meyras
Accès	Accès PMR, Parking
Type/Catégorie d'ERP	Salle polyvalente, 3 ^{ème} catégorie
Caractéristiques de la salle	<p>200m² Largeur : 13,30 m Longueur : 17 m (avec gradins repliés) Hauteur : 4,80 m (hauteur de l'assise du dernier rang des gradins : 3,30 m) Sol : béton ciré Capacité d'accueil : 140 places assises (131 sièges + fauteuils roulants) / 200 places assises hors gradins Eclairage naturel et rideaux d'occultation pour salle obscure Chauffage et climatisation par PAC Wifi et téléphone secours</p>
Caractéristique de la scène	<p>Scène de 54m² Composée de praticables noirs rectangulaires de 2x1m. Stagedex, elle est modulable. Ouverture maximum : 9 m Profondeur maximum : 7 m Hauteur : plateau à plat ou à 0,2 m de haut Equipes fixes d'accroche composées de tubes en aluminium, suspendus à 15 cm en moyenne du plafond : 4 équipes latérales et 5 équipes réparties au-dessus du plateau sont disponibles pour l'accroche de projecteurs, de draperies ou d'éléments de décor. 1 rideau de scène en velours rouge équipé à 4,3 m du mur lointain, avec ouverture à la grecque, en commande manuelle / 1 rideau de fond de scène en velours noir en 2 parties de 5 ml / 4 pendrillons de velours noir de 1,35 ml de largeur / 2 pendrillons de velours noir de 2,20 ml de largeur / 3 frises de velours noir de hauteur de 0,6 ml / 1 tapis de danse noir, blanc couvrant l'ensemble du plateau</p>
Caractéristiques des loges/vestiaires	Un local technique à l'arrière de la scène qui peut servir de loge mais sans eau ni toilettes.
Régie	Située au milieu du dernier rang des gradins. L'accès à la régie « son et lumière » est

	formellement interdit à l'utilisateur. Seul le régisseur municipal est habilité à intervenir sur la régie.
Courants forts	Prises 220 V dans la salle et sur scène Armoire divisionnaire composée de : <ul style="list-style-type: none"> - 3 départs 32A tétra protégés - 10 départs 10A mono protégés
Equipements lumière	4 rangées de projecteurs <ul style="list-style-type: none"> - 1 pupitre Jester DMX 24/48, jeu à mémoires permettant la restitution en mode séquentiel et/ou en mode submasters - 18 circuits de 2,3 kW numériques DMX512 - 1 liaison DMX512 possible sur mur du fond de scène - 12 projecteurs PAR 64 Kupo lampes 1000W 10-14° - 8 projecteurs SCENA plan convexe lampes 1000W - 16 projecteurs SCENA à lentille martelée lampe 500 W - 2 projecteurs de découpe ADB DW105 (15/38°) lampe 1000W - 1 iris black-out
Equipements son	<ul style="list-style-type: none"> - 1 console de mixage analogique Soundcraft FX16II (16 entrées mono, 4 retours stéréo, 3 départs d'auxiliaires, effets Lexicon intégrés). - 8 liaisons XLR possibles depuis le plateau - Diffusion en façade composée de : <ul style="list-style-type: none"> o 2 subwoofer HK Audio 18" PRO18SA (ampli interne 600W) o 2 enceintes amplifiées HK Audio 10" +1 " PRO10XA 600W o 1 égaliseur graphique stéréo DBX (2x31 bandes) o 1 micro main filaire Shure SM58 o 2 émetteurs HF main Shure PG58 avec double récepteur Shure BLX88 o 1 lecteur CD/MP3/WAV Denon DN500C
Système de projection	Un vidéoprojecteur connecté en Wifi Un écran blanc de la largeur de la scène (9m)
Matériel disponible	Tables et chaises à disposition dans le local technique
Sanitaires	Un bloc sanitaire WC et lavabo à l'entrée de l'espace d'animation

Bar/cuisine et caractéristiques	Petite cuisine dans le local d'accueil de l'espace d'animation. Cuisine équipée derrière la salle Nicolas jouxtant cette salle.
Règles d'utilisation de la salle, de manipulation du matériel, système de sécurité	Le travail d'accroche en hauteur s'effectue à l'aide d'un échafaudage roulant Tubesca. Ce travail doit s'effectuer avec la surveillance directe d'une autre personne, mais jamais seul. Il est strictement interdit d'apporter des modifications à la scène (rideaux, déplacement des projecteurs et praticables), sans autorisation expresse du propriétaire des locaux. L'accès à la régie « son et lumière » est formellement interdit à l'utilisateur. Seul le régisseur municipal est habilité à intervenir sur la régie.
Tarifs, conditions de mise à disposition	Informations sur demande à la mairie
Contact	Mairie : 04-75-94-42-40

**SALLE EN CONFIGURATION SPECTACLE
 (140 personnes maximum)**





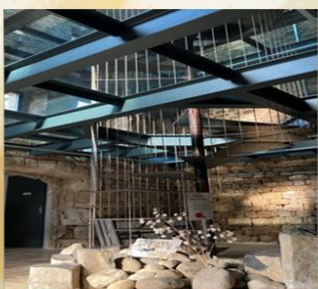
MEYRAS

Nom de l'équipement/du lieu	Relais des muletiers
Situation géographique	Rue Grande, 07380 Meyras
Accès	RDC accessible PMR, parking à proximité.
Caractéristiques de la salle	<p>Au cœur d'un village de caractère, au centre de la zone touristique des Monts d'Ardèche, un bâtiment original et chargé d'histoire.</p> <p>150 m² sur 3 niveaux</p> <p>Sol : carrelage au RDC et plancher de verre aux étages</p> <p>Salles équipées de cimaises pour la suspension de tableaux</p> <p>Eclairage naturel par fenêtres et spots à chaque niveau.</p> <p>Pas de chauffage.</p> <p>Pas d'accès wifi.</p>
Caractéristiques des loges/vestiaires	Une petite salle attenante au RDC qui peut servir soit de salle d'expo soit d'espace réservé.
Courants forts	Prises 220 V à chaque niveau
Equipements lumière	Spots à chaque niveau
Matériel disponible	Tables et chaises à disposition sur demande
Sanitaires	Un bloc sanitaire WC et lavabo
Règles, système de sécurité	Une entrée sortie au RDC et une autre au premier niveau.
Tarifs, conditions de mise à disposition	Tarif communiqué sur demande
Contact	Mairie : 04-75-94-42-40



LE RELAIS DES MULETIERS

Un lieu d'exception...un lieu d'exposition



Au cœur d'un village de caractère et au centre de la zone touristique des Monts
d'Ardèche, La Mairie de **MEYRAS**

vous propose à la location la salle du **RELAIS DES MULETIERS**

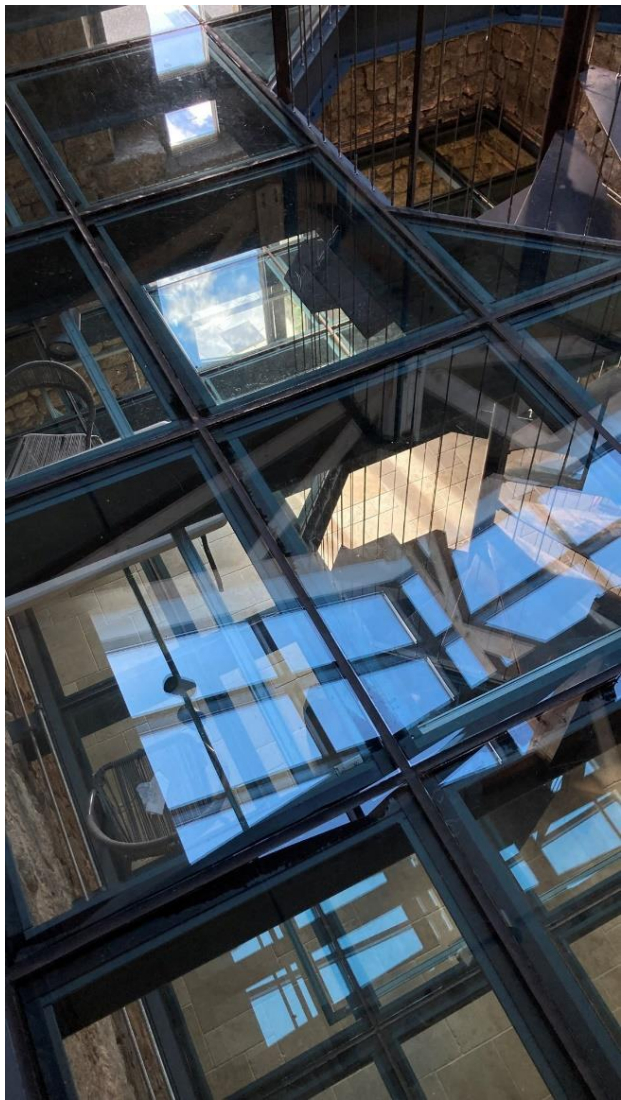
afin d'y exposer vos créations

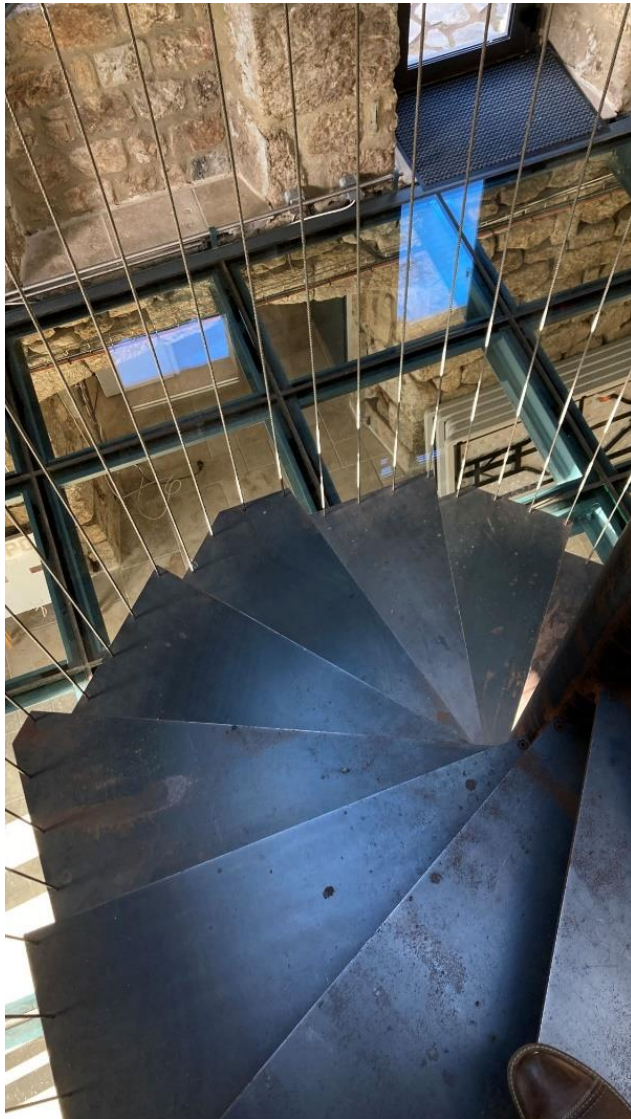
dans un bâtiment original et chargé d'histoire.(150m² sur 3 niveaux).

Tarif de la location : communiqué sur demande

Renseignements au 04.75.94.42.40 / contact@meyras.fr







MONTPEZAT-SOUS-BAUZON

Nom de l'équipement/du lieu	Gymnase intercommunal
Situation géographique	250 rue de la Pourceille 07560 MONTPEZAT-SOUS-BAUZON
Accès	Accès PMR, Parking
Type/Catégorie d'ERP	Type X 3 ^{ème} catégorie Etablissement sportif couvert
Caractéristiques de la salle	<p>Salle de sport : 50m par 24m, hauteur 10m (1 050m²) Sol : parquet bois Capacité d'accueil : 450 personnes Places assises dans les gradins : 176 Au total, dans le bâtiment : 627 personnes</p> <p>Hall d'accueil : 18m x 10m, hauteur 4 m (185m²)</p> <p>Lumière par baies vitrées ou lumière artificielle</p> <p>Chauffage en plafond alimenté par une chaufferie bois communale en extérieur.</p> <p>Wifi sur demande. Réception 4G correcte.</p>
Caractéristiques des vestiaires	4 vestiaires identiques, 16 m ² + lavabo + douche
Courants forts	Entrée couloir côté nord Monophasée. Puissance électrique : 60kW
Matériel disponible	20 tables et 50 chaises
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	Espace buvette, un frigo, un congélateur et un lave-vaisselle professionnel
Règles, système de sécurité	Utilisation sous conditions, après acceptation de la communauté de communes. Puis explication par le gardien lors d'un 1 ^{er} RDV notamment pour la protection du parquet. Système d'alarme incendie de type 4, par extracteur de fumées.
Contact	cdc@ardechedessourcesetvolcans.com 04-75-89-01-48



PEREYRES

Nom de l'équipement/du lieu	Salle des fêtes
Situation géographique	132 rue de la mairie 07450 Péreyres
Accès	Accès PMR, Parking
Type/Catégorie d'ERP	
Caractéristiques de la salle	2 salles, ayant chacune les dimensions suivantes : 7,40 m x 8,30 m Sol : carrelage
Matériel disponible	20 tables, 80 chaises
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	Cuisine avec frigo, piano, vaisselle, lave-vaisselle
Tarifs, conditions de mise à disposition	Pour un jour : 150 € en juillet et août, et 180 € le reste de l'année Pour 2 jours ou un week-end : 250 € en juillet et août, et 280 € le reste de l'année
Contact	Mairie de Péreyres 04-75-94-44-59 mairiepereyres@wanadoo.fr

PRADES

Nom de l'équipement/du lieu	Salle des fêtes
Situation géographique	Le village 07380 Prades
Accès	Parking
Type/Catégorie d'ERP	ERP type L catégorie 4
Caractéristiques de la salle	Une salle de 178m ² et une salle de 78,80m ² Sol : carrelage Capacité d'accueil : 260 personnes debout maximum
Caractéristiques des loges/vestiaires	Un vestiaire
Matériel disponible	20 tables rectangulaires, 20 tables rondes, 150 chaises
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	Salle réservée à un traiteur (22m ²)
Règles, sécurité Tarifs, conditions de mise à disposition	Voir règlement intérieur (voir annexe 2)
Contact	Mairie de Prades 04-75-38-03-11



SAINT-CIRGUES-DE-PRADES

Nom de l'équipement/du lieu	Salle des fêtes
Situation géographique	46 rue de la mairie 07380 Saint-Cirgues-de-Prades
Accès	Accès PMR, Parking
Caractéristiques de la salle	Largeur : 4,90 m Longueur : 13m Hauteur sous plafond : 3m Sol : carrelage Capacité d'accueil : 55 personnes assises maximum Source de lumière naturelle : fenêtres Chauffage électrique Pas d'accès aux réseaux téléphone/internet
Matériel disponible	14 tables à monter , 4 tables pliantes 2200 * 800, 43 chaises
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	1 bar, 1 plaque de cuisson électrique, 1 congélateur, 1 frigo
Tarifs, conditions de mise à disposition	Habitants de la commune : - du 01/10 au 30/04 : 105€ - du 01/05 au 30/09 : 90€ (110€ avec la halle extérieure) Non habitants de la commune : -du 01/10 au 30/04 : 150€ -du 01/05 au 30/09 : 135€ (180€ avec la halle extérieure)
Contact	Mairie de Saint-Cirgues-de-Prades 04-75-93-21-63

SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER

Nom de l'équipement/du lieu	Salle des fêtes
Situation géographique	130 Rue du Village 07450 Saint-Pierre-de-Colombier
Accès	Accès PMR, Parking
Type/Catégorie d'ERP	Type L de 5e catégorie
Caractéristiques de la salle	Largeur : 7 m Longueur : 14 m Hauteur sous plafond : 3,80 m Sol : carrelage Capacité d'accueil : 90 personnes assises Sources de lumière naturelle : 8 fenêtres (façade est), 1 porte d'entrée vitrée Chauffage électrique Pas d'accès aux réseaux téléphone/internet
Courants forts	24 kVA (en période hivernale, le chauffage consomme 15 kVA).
Equipements lumière	Néons au plafond
Matériel disponible	Tables et chaises pour 90 personnes
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	1 bar avec frigo + évier 1 cuisine avec évier, frigo, cuisinière électrique avec four, vaisselle
Tarifs, conditions de mise à disposition	Pour les associations communales : gratuit. Pour les habitants de la commune : 65€ (+30€ pour le chauffage). Pour les personnes n'habitant pas la commune : 100€ (+30€ pour le chauffage). Cautions : 100€ pour le matériel, 50€ pour le ménage.
Contact	Mairie 04-75-94-41-94





LA SOUCHE

Nom de l'équipement/du lieu	Plan d'eau et ensemble multisport
Situation géographique	Place Jean Moulin 07380 La Souche
Accès	Accès PMR Parking
Sanitaires	Oui
Contact	Mairie : contact@lasouche.fr / 04-75-37-90-11



LA SOUCHE

Nom de l'équipement/du lieu	Bibliothèque
Situation géographique	2 place Jean Moulin 07380 La Souche
Accès	Accès PMR, Parking
Type/Catégorie d'ERP	ERP 5 S
Caractéristiques de la salle	Largeur : 3,4 m Longueur : 6,4 m Hauteur sous plafond : 2,4 m Sol : carrelage Capacité d'accueil : 20 personnes Sources de lumière naturelle : porte vitrée Chauffage : oui Accès aux réseaux téléphone/internet
Courants forts	Prise bi+T + prises RJ45
Matériel disponible	8 chaises
Sanitaires	Oui
Contact	bibliotheque@lasouche.fr Mairie : contact@lasouche.fr / 04-75-37-90-11





LA SOUCHE

Nom de l'équipement/du lieu	Salle polyvalente
Situation géographique	Place du Champ Clos 07380 La Souche
Accès	Accès PMR, Parking
Type/Catégorie d'ERP	Catégorie 5
Caractéristiques de la salle	Largeur : 6,5 m Longueur : 19 m Hauteur sous plafond : 3 m Sol : carrelage Capacité d'accueil : 100 places
Caractéristiques de la scène	Longueur : 6 m Profondeur : 2 m Hauteur : 2,5 m
Courants forts	Prise b+T 16 A Prise 380 V 32 A
Equipements lumière	Eclairage salle et scène
Matériel disponible	20 tables 80 chaises Vaisselle pour 80 couverts
Sanitaires	Oui, deux
Bar/cuisine	1 bar 4 frigos 1 gazinière/four
Règles d'utilisation de la salle	Cf. convention avec la mairie
Tarifs, conditions de mise à disposition	Pour les associations : 40€ Pour les particuliers : 120€ Pour les non-résidents : 300€
Contact	Mairie : contact@lasouche.fr / 04-75-37-90-11



THUEYTS

Nom de l'équipement/du lieu	Perron du château + parc
Situation géographique	12 rue Pouget 07330 Thueyts
Type/Catégorie d'ERP	Extérieur
Contact	Mairie de Thueyts mairie@thueyts.fr 04-75-36-41-08

THUEYTS

Nom de l'équipement/du lieu	La Vesprade
Situation géographique	Passage du Fabricou 07330 Thueyts
Accès	Accès PMR, Parking
Type/Catégorie d'ERP	L4
Caractéristiques de la salle	Largeur : 10m Longueur : 14,50m Hauteur sous plafond : 4m (en bas) / 2,60m (en haut) Sol : dalles PVC Capacité d'accueil : 185 places assises + 5 PMR Pas de lumière naturelle Chauffage Pas d'accès aux réseaux téléphone/internet
Caractéristique de la scène	Ouverture : 7m Profondeur : 6,5m Hauteur : 3,3m
Loges/vestiaires	Oui
Courants forts	36 kW
Sanitaires	Oui
Règles / systèmes de sécurité / Tarifs et conditions de mise à disposition	Voir avec la mairie mairie@thueyts.fr 04-75-36-41-08

THUEYTS

Nom de l'équipement/du lieu	Salle des fêtes
Situation géographique	12 rue Pouget – Parc du château 07330 Thueyts
Accès	Accès PMR, Parking
Type/Catégorie d'ERP	L
Caractéristiques de la salle	Largeur : 8,30m Longueur : 19m Hauteur sous plafond : 6m Sol : carrelage Capacité d'accueil : 203 personnes
Caractéristique de la scène	Ouverture : 8m Profondeur : 2,60m Hauteur : 4,5m
Courants forts	36 kW
Sanitaires	Oui
Bar/cuisine	Oui
Contact	Mairie de Thueyts mairie@thueyts.fr 04-75-36-41-08

THUEYTS

Nom de l'équipement/du lieu	Salle d'activité
Situation géographique	12 rue Pouget – Parc du château
Accès	Accès PMR, Parking
Caractéristiques de la salle	Largeur : 14,2m Longueur : 12,5m Hauteur sous plafond : 3,80m Sol : carrelage ou tatamis
Contact	Mairie de Thueyts mairie@thueyts.fr 04-75-36-41-08

Annexe 1 : Règlement d'utilisation salle des fêtes de Chirols

Règlement intérieur de la Salle Polyvalente Communale

Article 1 : Mise à disposition des locaux

1.1 La salle polyvalente est réservée prioritairement dans l'ordre suivant :

À titre gracieux :

- À la municipalité et au Comité d'Animation
- Aux associations de la commune : une fois par an, si toute la population est invitée

À titre onéreux avec caution :

- Aux habitants du village (est considéré comme « habitant » de la commune, toute personne inscrite sur le rôle d'imposition de l'une des 2 taxes suivantes : Taxe d'habitation, Taxe foncière bâti) – tarif préférentiel
- Aux particuliers non-résidents sur la commune – tarif plein

1.2 Les associations pourront disposer de la salle polyvalente pour y développer diverses activités entrant dans le champ d'application de leur objet.

1.3 Toute demande de mise à disposition ou location de la salle polyvalente, pourra être effectuée par écrit, par mail ou par téléphone.

1.4 La commune se réserve le droit d'annuler une réservation dans le cas où un évènement le nécessiterait et ce, sans aucune compensation en retour.

Article 2 : Conditions générales d'utilisation

2.1 Deux semaines avant la date prévue de la manifestation, le demandeur devra fournir les pièces ci-dessous :

- Un chèque du montant de la caution à l'ordre du Trésor Public
- Un chèque du montant de la réservation, à l'ordre du Trésor Public. (Le titulaire du compte et le demandeur n'étant qu'une seule et même personne).
- Une attestation d'assurance « Responsabilité Civile » couvrant tous dommages.
- Le règlement intérieur signé et approuvé.

En retour, il se verra remettre un double du règlement qui sera signé par les deux parties.

2.2 Un état des lieux simplifié entre le demandeur et le responsable des services techniques (ou tout autre personne diligentée) sera effectué le jour de la mise à disposition

de la salle. Lorsque cette dernière est réservée pour un samedi ou un dimanche, l'état des lieux entrant ainsi que la remise des clés s'effectueront le vendredi avant 15 heures.

2.3 L'état des lieux sortant et la restitution des clés, seront effectués par les agents de la commune le lendemain de la location.

Le chèque de caution sera restitué dans le mois suivant l'état des lieux sortant. S'il est constaté des dégradations de quelques natures que ce soit, y compris un nettoyage des lieux non effectué, le chèque de caution ne sera pas rendu. Si le montant de ce dernier ne couvrirait pas la somme des travaux à effectuer, un titre de recette couvrant l'intégralité du préjudice sera émis à l'encontre du demandeur.

2.4 En cas de désistement, le demandeur devra prévenir la mairie le plus tôt possible. Dans la semaine précédant la location : 50 % du règlement sera demandé. Il pourra être éventuellement tenu compte du motif invoqué, sans que la commune n'ait à se justifier.

Article 3 : Sécurité

La conformité de la salle est prévue pour accueillir un public de 80 personnes. C'est une salle de classement ERP Type L de 5ème catégorie, d'une superficie de 100 m2.

Pendant l'utilisation de la salle, les portes et les issues de secours doivent restées libres d'accès et dégagées, rester accessibles en tout temps.

Article 4 : Fonctionnement

Afin de veiller à la tranquillité des habitants riverains, les utilisateurs de la salle sont priés d'éviter les bruits intempestifs à l'extérieur de la salle et de tenir les portes fermées. L'utilisation de la salle prendra fin avant 2 heures du matin.

Conformément à la loi, Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte du bâtiment (entrée, W.C., cuisine, salle) ou d'y introduire et de consommer des produits prohibés ou répréhensibles.

L'utilisation de clous, punaises, substance collante ou tout autres visseries n'est pas autorisée pour suspendre tableaux, photos, etc. Des emplacements sont prévus si nécessaire.

Après utilisation de la salle et avant le départ, la vérification de toutes les fermetures devra être réalisée, ainsi que l'extinction des lumières.

En période de chauffage, le demandeur veillera à éteindre le chauffage au minimum une heure avant de quitter les lieux.

Il sera mis à disposition du demandeur un nombre de tables et de chaises. Ces dernières seront à rassembler après usage dans le local prévu à cet effet.

Le matériel, tables ou chaises ne doit en aucun cas être sorti de la salle.

Article 5 : Entretien des locaux-Respect des extérieurs

Les locaux, hall d'entrée, toilettes, cuisine et salle devront être minutieusement nettoyés par le demandeur, ainsi que les tables et les chaises.

Le demandeur dispose dans l'espace cuisine d'un nécessaire pour effectuer le ménage.

Les ordures seront déposés dans les containers prévus à cet effet, soit sur la place de la mairie, soit 500 m plus bas dans le lieu appelé « Les Tranchées ».

Les abords de la salle : parking, terre-plein, abords, devront être vérifiés et, si nécessaire, débarrassé de tous papiers, verres ou autres objets non présents lors de l'état des lieux.

Article 6 : Fraude - Sanction

En cas de fraude au présent règlement (par exemple : activité différente que celle décrite dans la demande de location, fausse déclaration, emprunt de nom, falsification des adresses ou lien de parenté, etc....) le montant de la caution sera intégralement retenu pour non-respect du contrat signé.

Toute sous-location, sous quelque forme que ce soit, est strictement interdite et entraînera les mêmes sanctions.

En cas de fraude, ou de non-respect des dispositions du présent règlement, les futures attributions d'une salle au demandeur ou à l'association qu'il représente seront refusées. La commune se réservant le droit de déposer plainte.

Article 7 : Conditions financières

Associations de la commune : 1 mise à disposition gratuite
(sans rétrocession possible entre elles)

Particuliers résidant à Chirols :

- Un jour de la semaine : 100 €
- Le week-end : 150 €

Association et particuliers extérieurs à la commune :

- Un jour de la semaine : 150 €
- Le week-end : 250 €

Caution : 400 € pour la salle et 80 € pour le ménage.

À Chirols, le / /

Le Maire, Stéphane GINEVRA

Je soussigné :

Reconnais avoir pris connaissance du présent règlement.

À Chirols, le / /

Lu et approuvé (signature) :

Location Salle Polyvalente de CHIROLS

État des lieux

		<u>État initial</u>	<u>État retour</u>	<u>Remarques</u>
Salle Principale	Sol			
	Murs			
	Portes			
Coin cuisine	Sol			
	Murs			
	Frigo			
	Bar			
	Gazinière			

<u>Coin WC + Couloir</u>	Sol			
	Murs			
	Portes			
	Toilettes			
<u>Mobilier</u>	Chaises			
	Tables			
<u>Divers</u>				

Fait à CHIROLS, le

Le loueur

Le représentant
de la Commune de Chirols

Annexe 2 : Règlement d'utilisation salle des fêtes de Prades

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT ARDECHE
COMMUNE DE PRADES

Envoyé en préfecture le 13/12/2018
Reçu en préfecture le 13/12/2018
Affiché le **SLO**
ID : 007-210701827-20181212-DEL210122018-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PRADES

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 15
Date de convocation : 04 Décembre 2018
Date d'affichage : 04 Décembre 2018
L'an deux mille dix-huit et le dix du mois de Décembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DALVERNY Jérôme, Maire.
Présents : Mme TORTE Suzanne, M. ALLEGRE Guillaume, Mme HENNACHE Marie Hélène, Mme DUPLAND SCHANDELET, M. BREYSSE Dominique, M. TREMBLEY Guy, M. FERMENT Bernard, Mme MAILLOT NEYRAND Lydie, BERGOUNIOUX Serge, Mme TERME Annie, M. VALETTE Alain, M. CONDOR Alain.
Excusés : Mme PERGE Christine, Mme BACCONNIER Virginie.
Absent : M. CONDOR Alain.
Procuration :
Secrétaire de séance : Mme TERME Annie
Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Objet :
TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2019

Suite aux travaux effectués dans la salle des fêtes, le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal « le règlement intérieur de la salle des fêtes et propose divers tarifs de location ainsi que la mise en place de caution.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents les tarifs de location de la salle des fêtes applicables au 1^{er} janvier 2019 seront de :

- Location de salle des fêtes – journée – hors week end – (jusqu'à 23 heures 00)
 - Particulier résidant de la commune 110 euros
 - Particulier ne résidant pas sur la commune..... 220 euros
 - Association siège social à Prades..... Mise à disposition gratuite
 - Association siège social hors commune, mais dont l'activité et effectif concerne la commune Mise à disposition gratuite
 - Association siège social hors commune..... 110 euros

- Location de salle des fêtes – week end (samedi et dimanche)
 - Particulier résidant de la commune 210 euros
 - Particulier ne résidant pas sur la commune..... 420 euros
 - Association siège social à Prades..... Mise à disposition gratuite
 - Association siège social hors commune, mais dont l'activité et effectifs concerne la commune Mise à disposition gratuite
 - Association siège social hors commune..... 420 euros



Cet extrait certifié conforme,
Prades, le 12 décembre 2018.
Le Maire,
J. DALVERNY.

[Signature]



Envoyé en préfecture le 13/12/2018
Reçu en préfecture le 13/12/2018
Affiché le **SLD**
ID : 007-210701827-20181212-DEL210122018-DE

REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE DES FETES DE PRADES

La salle des fêtes de Prades est destinée à recevoir par ordre de priorité :

- Des manifestations organisées par la municipalité,
- Des manifestations organisées par les associations Pradoises
- Des réunions privées à caractère familial pour les habitants de la commune,
- Des manifestations organisées par les entreprises de Prades,
- La salle pourra être également louée, dans la mesure des disponibilités à des associations, à des entreprises ou à des personnes extérieures au village.

Sont considérées « Associations de Prades » celles qui remplissent les conditions suivantes :

- Président domicilié à PRADES,
- Siège social à PRADES,
- Majorités des adhérents domiciliés à PRADES,
- Ayant un rôle associatif au sein de la Commune.

La capacité maximum de la salle, autorisée par la commission de sécurité, est de 258 personnes.

Les personnes qui feraient usage de faux justificatifs pour bénéficier, par exemple, de tarifs réduits se verraient réclamer le complément du tarif en vigueur et ne pourraient plus prétendre à des locations ultérieures.

La commune de Prades décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration de quelque nature que ce soit sur les biens et matériels ne lui appartenant pas.

A - CONDITIONS GENERALES D'OCCUPATION

1) La salle et le matériel qui s'y trouvent, sont placés sous la responsabilité de l'utilisateur quel qu'il soit, qu'il paie ou non un loyer. Pour les associations, le Président est nommé responsable pour l'utilisation de la salle.

2) Les clés de la salle seront retirées et rendues aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Pour les locations à la journée, les clés seront à retirer la veille de l'utilisation et seront rendues le lendemain.

Pour les locations au week end, les clés seront remises le Vendredi avant 17 heures et devront être rendues obligatoirement le Lundi. Le paiement de la location ainsi que les cautions seront effectués à la réservation.

3) Un agent administratif et l'utilisateur établiront un état des lieux à la remise des clés à l'aide de la fiche état des lieux (annexe 1) ainsi qu'à la restitution des lieux.

4) Les cautions ne seront rendues qu'à la condition qu'aucune dégradation ou manque de matériel n'aient été constatés et que le nettoyage ait été effectué conformément à la fiche état des lieux.

5) Chaque utilisateur fournira une attestation d'assurance garantissant les risques de dégradation de la salle et du matériel au titre de sa responsabilité civile (valeur de remplacement à neuf). Cette attestation de responsabilité civile devra être fournie à chaque location de salle. Une simple copie de la police d'assurance sera refusée.

B - MATERIEL (Annexe 1)

1) Le matériel (150 chaises ; 20 tables rectangulaires ; 20 tables rondes ; estrade) sera rangé sur les chariots prévus à cet effet dans le local de rangement. Il ne sera en aucun cas traîné sur le sol, les chariots étant prévus précisément pour déplacer le matériel.

2) La salle est équipée de « brise vue » qui seront utilisés de façon raisonnable toutes les détériorations seront facturées à l'utilisateur et toutes les baies vitrées seront automatiquement verrouillées par la Mairie.

3) L'estrade sera montée et démontée UNIQUEMENT par le personnel communal et sur autorisation du Maire.

4) Le matériel ne sera jamais utilisé à l'extérieur du bâtiment.

5) Le stockage de matériel autre que l'équipement de la salle (tables, chaises, estrade) est interdit sans l'accord de la commune.

6) Le stockage de matériel et matériaux ne répondant pas aux normes de sécurité est strictement

C – ENTRETIEN (*Annexe 2 - fiche nettoyage*).

- 1) Le nettoyage de la salle et le rangement du matériel (sauf estrade) incombent à l'utilisateur, un kit de nettoyage complet est mis à disposition, celui-ci sera nettoyé et rangé dans le local prévu à cet effet (voir caution)
- 2) La salle et les sanitaires seront rendus en parfait état de propreté.
- 3) Les abords de la salle devront être maintenus en parfait état.
- 4) Les ordures ménagères et les bouteilles vides seront enlevées par l'utilisateur et déposées dans les points de collecte prévus à cet effet.
- 5) La salle devra être rendue nettoyée, au plus tard, le lendemain de son utilisation.
- 6) A défaut du non-respect des paragraphes précédents, le coût du nettoyage, évalué forfaitairement à 300 euros, sera à la charge exclusive du locataire et prélevé sur la caution visée à l'article E (conditions financières).
- 7) Si la salle ou le matériel n'étaient pas rendus en parfait état, tout nouveau prêt ou location pourrait être refusé et la caution conservée.

D – UTILISATION

- 1) Les associations élaboreront un calendrier annuel d'utilisation de la salle pour les manifestations occasionnelles. Les autres réservations seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée.
- 2) La convention d'utilisation (*Annexe 3*) ainsi que le paiement, les chèques de caution, l'attestation d'assurance doivent être déposés en mairie au minimum 15 jours avant la date de l'événement.
- 3) En cas d'annulation par l'utilisateur, celui-ci préviendra le secrétariat de mairie le plus rapidement possible. La commune se réserve le droit de conserver le règlement pour tout désistement intervenant dans la semaine précédant la manifestation.
- 4) Pour les particuliers, les bals à entrée payante sont strictement interdits, ainsi que les bals publics.
- 5) La mairie étudie chaque demande de location et se réserve la possibilité de donner un avis défavorable à l'utilisation de la salle, sans obligation d'en donner le motif.
- 6) Les artistes du spectacle seront obligatoirement affiliés aux assurances sociales (loi n°611410 du 22 décembre 1961).
- 7) Il est strictement interdit de confectionner des repas dans la salle et ses annexes.
- 8) Il faut veiller à laisser les issues de secours libre de tout passage.
- 9) Il est demandé aux utilisateurs de veiller à la tranquillité des habitants, en baissant le niveau sonore après 22 heures, en évitant les bruits de moteurs et de portières qui claquent ou les cris à l'extérieur.
- 10) Le fonctionnement des buvettes payantes est soumis à la réglementation en vigueur et à l'autorisation du Maire.
- 11) La municipalité se réserve le droit d'annuler la location de la salle en cas de non-respect de ce présent règlement ou en cas de force majeure, sans qu'il ne puisse être exigé une quelconque indemnité ou motif.
- 12) Assurer le stationnement des véhicules sur les espaces réservés à cet effet, aucun véhicule ne doit stationner devant les accès à la salle des fêtes et respecter le stationnement « place handicapée ».
- 13) Il est interdit de fumer dans la salle des fêtes, des cendriers seront à disposition à l'extérieur. Il est formellement interdit de traîner des objets sur le sol, d'utiliser les murs comme support de décoration, de percer des trous, de planter des clous, de coller des documents aux murs, sur les portes ou sur les vitres, d'utiliser des rubans adhésifs ou tout autre fixateur. Toute détérioration sera retenue sur la caution en fonction du coût de la remise en état.
- 14) Assurer, après le départ des participants, l'extinction des éclairages, du chauffage, de la climatisation, la fermeture des portes et fenêtres et vérification des fermetures de robinets.

E – CONDITIONS FINANCIERES

I – LOYER

a) Les associations de la commune pourront utiliser gratuitement la salle pour des manifestations exceptionnelles, seules les cautions seront obligatoires.

b) Les associations extérieures à la commune pourront louer la salle, pour des activités exceptionnelles.

2 – TARIFS (délibération du 10 décembre 2018)

Les tarifs de location de la salle des fêtes sont fixés et le cas échéant révisés par le Conseil Municipal.

a) Location de la salle journée- hors week end - (jusqu'à 23 heures maximum)

- Particulier résidant de la commune	110.00 euros
- Particulier ne résidant pas sur la commune.....	220.00 euros
- Association siège social à Prades.....	Mise à disposition gratuite
- Association siège social hors commune, mais dont l'activité et effectif concerne la commune	Mise à disposition gratuite
- Association siège social hors commune.....	110.00 euros

b) Forfait weekend (utilisation de la salle exclusivement le samedi et le dimanche)

- Particulier résidant de la commune	210.00 euros
- Particulier ne résidant pas sur la commune.....	420.00 euros
- Association siège social à Prades.....	Mise à disposition gratuite
- Association siège social hors commune, mais dont l'activité et effectif concerne la commune	Mise à disposition gratuite
- Association siège social hors commune.....	420.00 euros

c) Nettoyage intérieur/extérieur, en cas de défaut 200 euros

d) Cautions salle des fêtes (bâtiment/équipement) 300 euros

e) Cautions kit nettoyage 50 euros

3 – CAUTIONS

Les cautions de 300 euros, 200 euros et de 50 euros seront demandées lors de la réservation de la salle et seront restituées au locataire de la salle au plus tard dans les trois jours suivant la restitution des lieux si aucune dégradation ou manque de matériel n'aient été constatés.

4 – PAIEMENT

Il se fait lors de la réservation de la salle.

Tout règlement sera effectué par chèque bancaire libellé à l'ordre du SGC d'Aubenas.

COUPON A RETOURNER A LA MAIRIE DE PRADES

Le responsable de la location de la salle des fêtes

Domicilié à

N° téléphone

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle des fêtes de PRADES et en accepter les termes, concernant la location du

Fait le

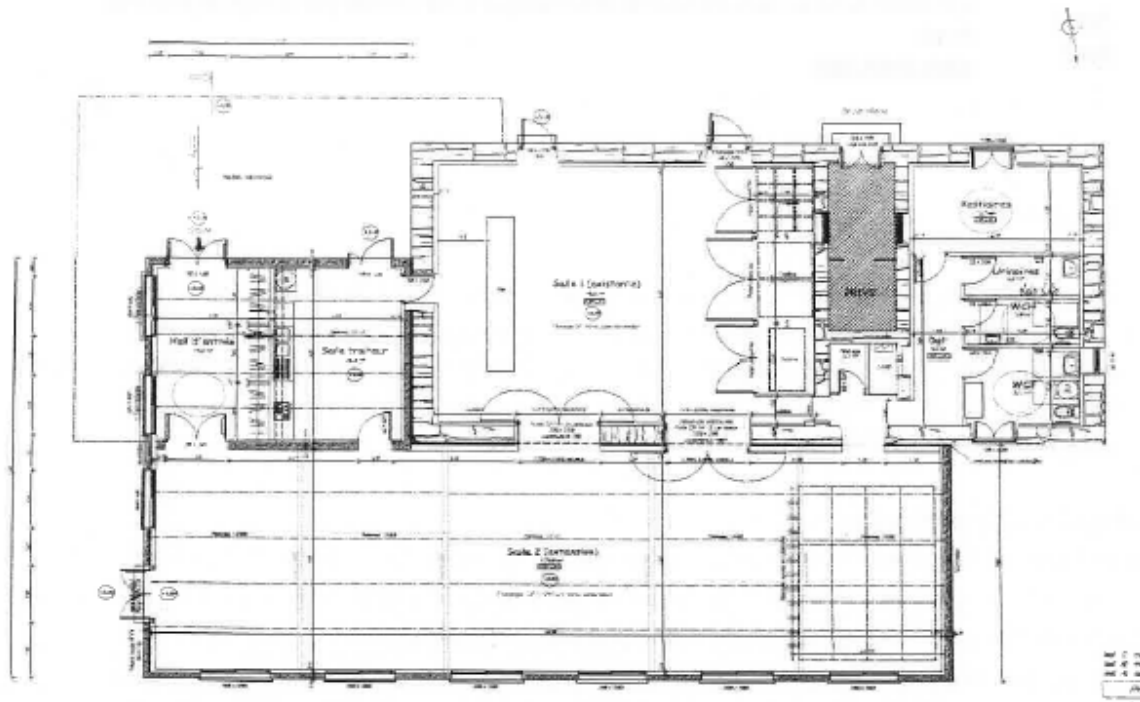
Merci de nous faire parvenir « La Convention d'utilisation de la Salle des Fêtes » avec :

- Chèque concernant le paiement de euros
- Attestation d'assurance
- Chèque de caution de (bâtiment/équipement) de 300.00 Euros
- Chèque de caution ménage de 200.00 Euros
- Chèque de caution « kit ménage » de 50.00 Euros

Merci de prendre en compte l'annexe 4 ci-jointe (covid 19)



PLAN DE LA SALLE



LES EQUIPEMENTS

- 20 Tables rectangulaires pour l'intérieur sur chariots
- 20 Tables rondes pour l'intérieur sur chariots
- 150 Chaises pour l'intérieur sur portes chaises
- Réfrigérateurs sous bar (2 portes) (salle bar)
- Un réfrigérateur 395 L (salle réserve traiteur)
- Un réfrigérateur 412 L (salle réserve traiteur)
- Un congélateur (salle réserve traiteur)
- 4 supports roulants poubelle, 5 extincteurs
- Un kit de nettoyage : (2 grands balais, 2 seaux de nettoyage, 1 balai brosse, 2 petits balais, 2 grandes serpillières, 1 pelle, vinaigre)

Etat des lieux d'entrée

remise des clés: le ____ / ____ / ____
 remarques:

Etat des lieux de sortie

remise des clés: le ____ / ____ / ____
 remarques:

Signatures représentant commune & locataire

Signatures représentant commune & locataire